55e année—Numéro 257 MONTREAL, MERCREDI, 18 JUILLET 1883 Deux cents le numéro

ABONNEMENTS

Ville - - - - $6.00 d'avance
Campagne - - $5.00 "
Etats-Unis - - $5.00 "

La Minerve

ANNONCES

Par ligne, 1re insert. - 10 cents
Insertions subsequentes, 5 cents
A LONG TERME, CONDITIONS SPECIALES

Publiée par la COMPAGNIE D'IMPRIMERIE DE LA MINERVE. - JOSEPH TASSÉ, Directeur

BULLETIN

On dément officiellement le bruit que le marquis de Ripon a télégraphié qu'il donnait sa démission comme vice-roi de l'Inde.

Le cuirassé français le *Bayard*, amiral Courbet, est parti de Saigon pour aller renforcer la flotte française au Tonquin.

C'est aujourd'hui que doit avoir lieu, à Ogdensburg, la course en chaloupes annoncée depuis quelque temps entre Hanlan et Ross, pour le titre de champion du monde et une bourse de mille piastres. En dehors du cercle des amateurs, cette course ne paraît guère exciter d'intérêt.

Il paraît aujourd'hui que M. Waddington, qu'on disait nommé ambassadeur à Vienne, a remplacé M. Tissot comme ambassadeur de France à Londres. Y a-t-il eu méprise du télégraphe ou faut-il voir dans ce changement l'indice des préoccupations du gouvernement français, en vue des complications dont il est menacé du côté de l'Angleterre ?

La question de la construction d'un deuxième canal de Suez est la question brûlante dans le moment, en Europe. En dépit de la convention intervenue entre de Lesseps et le gouvernement anglais, elle ne paraît pas avoir fait beaucoup de chemin. Cette convention est combattue par une fraction considérable du public anglais et l'opposition se déclare prête à donner au gouvernement l'occasion d'entamer sans retard la discussion de cette importante question en Chambre.

Un journal de Berlin propose pour sa part que toutes les puissances maritimes s'unissent pour acheter le canal et le placer sous le contrôle d'une commission internationale.

Le choléra se rit des faibles moyens adoptés par les autorités indigènes et anglaises en Egypte pour circonscrire son action, et on annonce qu'il a pénétré un peu partout dans le pays. Dans certains endroits, on cache le fait afin de s'éviter l'ennui de l'établissement d'un cordon sanitaire. On regarde, du reste, ces cordons comme inutiles, et on parle d'y mettre fin. Le choléra va donc avoir beau jeu et il est facile de prévoir le moment où nous arrivera ce vilain hôte.

Lundi il y a eu vingt-huit décès à Damiette, trente-huit à Mansourah et quinze à Samanoud. La progression a l'air de diminuer.

IL FAIT TRES-CHAUD—Réfrigérants pour crême à la glace, couverts de plaïs en broches, gobes-mouches, fers à charbon, pots à confitures, instruments de jardinage, fourchettes pour salade, piques pour glace, cages d'oiseaux, tringles de rideaux et cornières, couteaux à manche blanc et à manche plaqué, fourchettes, cuillers, etc., huiliers en plaqué, etc.

T. B. PACY,
No 25, rue Saint Laurent.

A TRAVERS MONTREAL

GRÈVE FINIE—MM. S. Fischel et Cie sont enfin tombés d'accord avec leurs employés et leur manufacture est ouverte de nouveau.

LES PÈLERINS—Une dépêche annonce l'arrivée à Liverpool des pèlerins de Montréal à 5 heures hier matin.

Tous sont en bonne santé.

BARNUM—Dans son discours à l'auditoire, avant-hier, M. Raraum a déclaré qu'il y avait vingt-et-up mille billets de vendus pour cette seule représentation. C'est déjà assez joli.

CHARS URBAINS—On doit distribuer, ces jours-ci, aux conducteurs des petits chars, des boites d'un système tout nouveau. Elles sont une fois plus petites que les boites maintenant en usage.

—Si l'on veut conserver longtemps une bouteille d'amers préparés avec les Amers Indigènes, on y ajoute après que l'infusion est refroidie, un verre à vin d'esprit de vin ou brandy. Il est bon aussi de garder la liqueur au frais.

CONFISCATIONS—La semaine dernière, l'inspecteur des viandes, M. George Fulum, a confisqué deux veaux dans deux étaux privés de la rue Sainte Catherine. Dans les étaux d'autres rues, plusieurs morceaux de veau, mouton, ont aussi été saisis. Au marché Saint-Jacques, des morceaux de veau ont dû être rejetés comme impropres à l'alimentation.

CHEVAL VOLÉ—Hier matin vers 11 heures un voleur a enlevé le cheval et la voiture de M. Joseph Chabot du No 1050 rue Saint Joseph.

L'attelage stationnait à la porte de l'établissement et M. Chabot ayant eu affaire à entrer chez lui, le voleur encore inconnu en profita pour voler.

La voiture est peinte en bleu et les roues sont de couleur rouge. Le cheval est brun.

SAISIE—Une saisie, en vertu d'un jugement obtenu par un nommé Boileau, l'automne dernier, pour dommages causés à sa barge dans le port de Montréal, pour le montant de deux cent vingt-cinq piastres, y compris les frais, a été opérée, hier matin, à Longueuil, sur le propeller *Glenfinlass*, de Hamilton, Ontario. Le déchargement du navire a dû être suspendu pendant quelques heures ; mais dans l'après-midi, les agents du *Glenfinlass* ayant soldé le montant requis, le capitaine a pu continuer le déchargement de son fret.

DECES

On a fait 150 inhumations au cimetière catholique de la semaine dernière, 71 de personnes du sexe masculin et 79, du sexe féminin.

Comme les semaines précédentes, la mortalité chez les enfants a été considérable: 114 âgés de moins de cinq ans.

La diarrhée et le *cholera infantum* seuls ont causé 52 décès.

Au cimetière protestant il y a eu 17 décès, dont 11 d'enfants âgés de moins de cinq ans

INFAMIE

Samedi dernier, un jeune homme de dix-huit ans, de la paroisse de Saint Hubert, s'est rendu coupable d'une de ces infamies dont les détails sont trop répugnants pour être livrés à la publicité.

La victime, qui a nom Hélène Brossard, n'est âgée que de cinq ans et demeure dans la même paroisse. Un mandat d'arrestation avait été lancé contre ce vaurien, mais ce n'est qu'hier soir, en venant prendre passage à bord du vapeur *Longueuil*, qu'il fut mis sous garde par M. le capitaine Bourdon, qui le reconnut d'après le signalement donné par les autorités et qui lui donna bon gré mal gré hospitalité à bord de son navire jusqu'à l'arrivée, hier matin, du député grand-connétable Contant, qui le fit prisonnier et le conduisit devant M. le Magistrat de police, qui l'a fait écrouer en prison en attendant l'examen préliminaire.

La mort de M. Rouillard

Nous avons appris avec peine la mort de M. Olivier Rouillard, arrivée hier matin.

M. Rouillard était né à Québec et est mort à l'âge de 70 ans, après avoir rempli pendant dix-neuf ans les fonctions d'inspecteur des bâtiments de la cité de Montréal.

C'était un des citoyens les plus respectés et les plus honorables de notre ville. Sa vie a été assez agitée dès le début ; il a pris une part active aux évènements de 1837, et après la tourmente est allé passer plusieurs années aux Etats-Unis.

C'était un chrétien et c'est surtout la foi si vive qui l'animait qui l'a aidé à souffrir les douleurs les plus cruelles de ses dernières heures. Il avait reçu les derniers sacrements depuis plusieurs semaines déjà et attendait la mort avec résignation.

M. Rouillard était le père de M. J. B. Rouillard, inspecteur des mines de la province de Québec.

Il laisse une veuve, onze enfants et treize petits-enfants.

Nous offrons nos plus sincères condoléances à la famille.

ACCIDENTS

Hier matin, deux accidents sont arrivés sur le même navire, dans le port de Montréal.

—Wm Samson, 40 ans, travaillait à bord du steamer "Québec" de la ligne Dominion lorsqu'il fut frappé à la tête par un long tuyau de fer servant au chargement de grain et eut la peau fendue sur une longueur de plusieurs pouces.

—Joseph Paquette, 35 ans, un autre journalier de bord, est tombé dans la cale du même steamer, d'une hauteur de vingt pieds environ et s'est fracturé l'honoplate gauche.

Tous deux ont été transportés à l'hôpital Notre-Dame.

Reproducteurs

Ce printemps, l'importation d'animaux reproducteurs par la voie de Montréal dépasse beaucoup celle des années dernières, car 326 têtes de bétail ont été débarquées à Montréal durant les deux derniers jours. Le vapeur *Québec*, de la ligne Dominion, qui est arrivé de Liverpool l'autre jour, amenait le lot le plus nombreux de la race Hereford et de la plus grande valeur qui ait jamais été expédié par la voie du Saint-Laurent, au nombre de 306, consignés à M. Cook, de Chicago.

Ce bétail a été débarqué en bonne santé et le plus grand nombre est destiné à faire partie des troupeaux de ce monsieur dans les Etats de l'Ouest ; quant aux autres, ils seront conduits à quelques-unes de ses fermes dans le Nord-Ouest. Le vapeur *Colina*, arrivé la semaine dernière, a débarqué un troupeau de grand prix d'animaux de la race Angus, au nombre de 20, pour quelques fermes du Nord-Ouest.

TRIBUNAUX

COUR DU RECORDER

Hier matin, cinq cochers de place ont été condamnés par le Recorder pour négligence d'allumer les lampes de leurs voitures.

Patrick Mulhall, cocher, pour avoir exigé plus que le tarif, a dû payer $1 et les frais, c'est-à-dire $3.35 ou aller quatre jours en prison.

Fred. Clavet et John Shea, arrêtés pour vol de chaînes de montre, ont remis les articles et ont été condamnés à $4 ou quinze jours.

Edouard Lemay dit Delorme subira son procès devant la cour d'assises pour tentative de suicide.

Annie Murphy, pour avoir tenu une maison de désordre rue Saint Henri, $10 ou 1 mois.

Maggie Carroll, servante de l'hôtel Richelieu, a voulu réclamer un mois de gages lorsqu'il ne lui était dû que quinze jours, donnant pour raison qu'on l'avait congédiée. Elle n'a obtenu que ses gages de quinze jours.

PORT DE MONTREAL

Profondeur de l'eau dans le chenal range de Sorel, 16 juillet, 29 pieds 0 pouces.

Arrivés le 16 juillet

Barque Ezra (Nor), 412, Alhrethsen, capitaine, d'Anvers, 14 mai, Munderloh et Cie, cargaison générale.

SS Coban, 689, Anderson, capitaine, de Port Caledonia, 12 juillet, Kingman, Brown et Cie, charbon.

Goelette Volant, 174, Menard, capitaine, le Sainte-Anne, 20 juin, Lord, Munn et Cie, plaster.

SS Sarnia, 2421, Lindall, capitaine, de Liverpool, 5 juillet, D Torrance et Cie, cargaison général.

SS Milanese, Trenick, capitaine, de Liverpool, 1er juillet.

Partis le 16 juillet

SS Inverald, 841, capitaine Leng, de Pictou, J G Sidey, charbon.

Fylgia, 963, S W Borard & Cie, agents.

Thorne Holme, 1101, Holmes, Kingman, Brow et Cie, agents.

Tornhill, 965, Wetherell, Kingman, Brown et Cie, agents.

Miramichi, 491, Baquet, D Shaw, agent.

SS Mirachichi, 491, capitaine Baquet, de Pictou, 9 juillet, D Shaw, cargaison général.

VAISSEAUX DANS LE PORT

Vapeurs

Rosshire, 1361, Carbray & Cie, agents.

Oxenholme, 1748, Prowse, C McLean, agent.

Toronto, 2166, Gibson, D Torrance et Cie, agents.

Sarmatian, 2159, H & A Allan, agents.

Barcelona, 1216, R Réford & Cie, agents.

Viking, 1685, Christie, R Reford et Cie, agents.

Canadian, 1869, Menzies, H et A Allan, agents.

Québec, 1731, Cross, D Torrance et Cie, agents.

Colina, 1296, Brown, R Reford et Cie, agents.

Bristol, 1274, Williams, D Shaw, agent.

Parisian, 3440, Wylie, H et A Allan, agents.

Amadis, 730, McKenna, Wm Muir et fils, agents.

SS Coban, 689, Anderson, Kingman, Brown et Cie, agents.

Voiliers

Piskataqua, 599, Scott, capitaine, Anderson, McKenzie et Cie., agents.

Yuba, 879, McLean, Anderson, McKenzie et Cie, agents.

Columbus, 894, Mikkelsen, Winn et Holland, agents.

Romo, 499, Faulkner, S B Heward, agent.

Barque Ceres, 375, J Gunderson capitaine, pour Jamaica, 28 mai, sucre, Gillespie, Mofiatt Cie, agents.

Georgetown, 414, Strickland, Gillepsie, Moffat et Cie, agents.

Erza, 412, Albrethsen, Munderloh et Cie, agents.

Brigantins

Melchior, Vidullch, Vidullch, S B Heward et Cie, agents.

Goelette

Volant, 184, Ménard, Lord, Munn et Cie, agents.

La Valeria

Ottawa, 15 mars 1883.

Je certifie que depuis deux ans mes cheveux tombaient beaucoup et qu'après que j'eusse fait usage de la pommade *VALERIA* trois fois, mes cheveux ont cessé de tomber.

L. BÉLANGER.
Photographe

En vente chez G. E. Dawson, coin des rues Saint Laurent et Courville, et chez tous les pharmaciens.

Petite Gazette

—Nous avons visité l'établissement de L. A. Beauvais, hier soir, éclairé par la lumière électrique ; il y avait foule et tout le monde achetait les prix sont si bas : Un bon pantalon pour 92 cts et $1.05. Voir la liste des prix sur l'autre page.

MESSIEURS,—J'ai pris des Amers de Houblon pour une inflammation des rognons et de la vessie. Ils ont fait plus sur moi que quatre médecins n'avaient fait. L'effet que les Amers de Houblon ont produit sur moi est vraiment magique.

—Mon ami, écoutez ? vous voyez combien votre femme est faible et nerveuse, et vous savez que les pilules de fer de Carter la rétablira : alors, pourquoi ne pas lui en acheter une boîte.

LA DYSPEPSIE dans ses formes les plus accusées ne résistera pas à l'emploi des petites pilules de Carter contre les maladies des nerfs, et les petites pilules de Carter contre les maladies de foie. Elles ne donnent pas seulement un soulagement passager, mais elles fortifient l'estomac et les organes digestifs.

CHANSONNIER CANADIEN — Sur réception de 5 centins en argent ou en timbres-poste, nous enverrons franc de port le *Chansonnier Canadien*. Tout le monde devrait en avoir un. Halley frères, 282 rue Saint-Joseph, Montréal

"—Si vous souffrez des affections bilieuses, maux de tête ou indigestion, employez les *Pilules de Noix Longues* de McGALE, en vente partout à 25 cents la boîte.

—Les Pilules de Camomille et de Celery du Dr Benson ne contiennent ni opium, ni quinine, ni rien d'échauffant et sont hautement recommandées contre les maux de tête, les névralgies et les maladies des nerfs. 50 cents chez tous les pharmaciens.

Sirop des Enfants, du Dr Coderre.—Le seul sirop calmant reconnu par la profession médicale. A vendre partout, 25 cts la bouteille.

PRINTEMPS—M. J. W. Lamontagne et Cie, No 259, rue Saint-Laurent ont un magnifique assortiment de mercerie consistant en chemises, poignets, collets, faux cols et des plus complets.

CARTE—A tous ceux qui souffrent de la débilité nerveuse et de la faiblesse générale, etc., causées par des erreurs et des imprudences de jeunesse, j'enverrai gratis un remède qui vous guérira. Ce grand remède a été découvert par un missionnaire dans l'Amérique du Sud. Envoyez une enveloppe adressée à vous-même au REV. JOSEPH T. INMAN. Station D. New-York City.

THES ET CAFES—Achetez votre thé et votre café chez Nightingale, No 145 rue Saint Laurent.—57a

—Comme remède de famille pour la toux, rhume, croup, etc., etc., employez la Sprucine de McGale, 25 et 50 cents la bouteille.

JUMBO—Tout le monde veut aller voir Jumbo ; mais pour cela, il ne faut pas oublier d'avoir un bon chapeau de chez Chs Desjardins & Cie, 637 rue Sainte-Catherine.

POUR LE PRINTEMPS—Voulez-vous un bel habillement pour le printemps au plus bas prix possible ? adressez-vous à M. J. W. Lamontagne et Cie, 259, rue Saint Laurent.

CARTES DE LUXE—Avant d'acheter ailleurs, venez examiner notre assortiment de cartes de 5, 10 et 15 cents. No 305 rue Notre-Dame.

LES INVENTEURS—Sont priés de correspondre avec R. A. Kellond & Compagnie, solliciteurs de brevets, au Canada et à l'étranger, No 156 rue Saint Jacques.

Marques de fabrique, dessins et droits d'auteurs enregistrées.

Treize années d'expérience.

AUX INTÉRESSÉS. — Ceux qui désirent faire nettoyer ou renouveler leurs tapis n'ont qu'à s'adresser à la "Dominion Carpet Beating Co" qui a ses bureaux au No 11 rue Hermine, Montréal. 231-a

BARNUM—Vous n'êtes pas capable d'aller voir le grand cirque de Barnum sans avoir un chapeau Manille, Palmier, Leghorn ou Paille chez Chs. Desjardins & Cie, 637 rue Sainte-Catherine.

UN BON CONSEIL—Allez chez J. W. Lamontagne et Cie, No 259, rue Saint-Laurent, pour vous pourvoir des étoffes, drap, casimires, etc pour vos habillements de printemps.

LA SPRUCINE—La spruceine comme remède pour la toux n'a pas d'égale. Elle est entièrement différente d'aucune autre espèce de composé de gomme d'épinette, que l'on vante tant aujourd'hui. Ne vous trompez pas en demandant la spruceine, elle est mise en bouteilles rondes, et chaque étiquette, circulaire et enveloppe porte la marque de commerce.

La Valeria

Cette pommade nouvelle fait pousser les cheveux sur les crânes les plus dégarnis. Que l'on en juge par le certificat suivant :

Saint-Thomas d'Alfred,
Comté de Prescott.

Je soussigné certifie que la pommade *Valeria* a fait pousser des cheveux sur ma tête chauve à l'âge de quarante-trois ans. Elle est très recommandable.

ARTHUR CHOLETTE,
Cultivateur.

En vente chez B. E. McGale, pharmaciens, rue Saint Joseph.

FINANCE ET COMMERCE

Température observée à l'ombre par Hearn & Harrison, opticiens, No 242, rue Notre-Dame, 17 Juillet 1883 :

8 A. M.	2 P. M.	6 P. M.
75o	80o	74o

Maximum	Minimum	Moyenne
80o	58o	69o

D'après la marque du baromètre.

8 A. M.	1 P. M.	6 P. M.
29.94	29.76	29.80

Montreal, 17 Juillet 1883.

Avant-midi.

Bk of Montreal—200 à 197½, 1 à 197½.
Ontario Bank—100 à 115.
Toronto Bk—125 à 185½.
Merchants' Bk—25 à 121½, 26 à 122.
Commerce Bank—50 à 132½.
Teleg Co—20 à 121½, 70 à 122.
R & O Nav Co—15 à 78½, 50 à 78¾.
M Gaz Co—75 à 172, 17 à 171½, 10 à 171½.
N West L Co—35 à 62.

Après-midi.

Bk of Montreal—155 à 197½, 30 à 197½, 50 à 197½.
Ontario Bank—100 à 115⅝, 85 à 115½, 9 à 115.
Toronto Bk—25 à 185½, 25 à 186.
Merchants' Bank—20 à 122.
Commerce Bank—100 à 132½.
R & Ont Nav Co—50 à 79
St Paul—50 à 107
M Gaz Co—50 à 172½, 25 à 172½, 25 à 173, 25 à 173½, 650 à 174.
Teleg Co—5 à 121½.
N West L Co—100 à 60.

BOURSE DE MONTREAL.

STOCKS	Pair des actions	Dividendes derniers six mois	Vendeurs sur $100	Acheteurs sur $100
Bank of Montreal	200	5 p.c.	198	197½
Ontario Bank	40	3 p.c.	115½	115
Banque du Peuple	50	2½ p.c.	80	78
Molsons Bank	50	3½ p.c.	125½	124½
Bank of Toronto	100	4 p.c.	186	180
Banque Jac-Cartier	25	3½ p.c.	115	100
Merchants Bank	100	3½ p.c.	122½	122
Eastern Townships Bank	50	3½ p.c.	122½	122
Quebec Bank	100	3 p.c.		112
National Bank	50			66
Union Bank	100	3 p.c.	90	85
Bank of Commerce	50	4 p.c.	132½	132½
Dominion Bank	50	4 p.c.		
Hamilton Bank	100	4 p.c.		
Maritime Bank	100			
Exchange Bank	100	2p3 m	148	148
Federal Bank	100	4 p.c.	158½	157½
Imperial Bank	100	4 p.c.		
Standard Bank	100	3 p.c.		
Banque Hochelaga	100	3 p.c.	90	
Banque Ville-Marie	100	2½ p.c.	100	90
Intercolonial Coal	100		38½	30½
" Bonds	100		100	
Champlain Bonds	100		89	
Montreal Telegraph Co	40	2p3 m	122	121½
Can. Pacific Ry Co			62	61½
Dominion Telegraph Co	50	2½ p.c.	81	80
R. & O. Navigation Co	100	3 p.c.	79½	78
North West Land Co			65	63
City Gas Co	40	6 p.c.	174	174
City Passenger R'y	50	7p. an.	132	130
St Paul & Man. R R.	100	2p3 m	109	107
Dundas Cotton	100	5 p.c.	77½	70
Canada Shipping Co	100	3 p.c.	90	90
Canada Paper Co	100	5 p.c.	125	
Canada Cotton Co	100	5 p.c.	94	90
Montreal Cotton	100	3p3 m	97½	85
Canada Central Bonds			105	
Graphic Co	100			34
Graphic Bonds				
Montreal Building Ass	50		75	71½
Mont. Loan & Mortgage	50	4p. an.	73½	71½
Royal Can. Ins. Co	100	5p. an	104	103
Bell Telephone	100			
Stormont Cotton				
Dominion Stock, 5 p.c				
Dominion Bonds				
Gov. Deb. 6 p.c. stg				
" " 6 p.c. crt				
" " 5 p.c. stg				
" " 5 p.c. crt				
Harbor 6 p. c. Bonds				
Montreal 7 p. c. Stock				
" 5 p. c. "				
Montreal Cor. 6 p.c. Bonds				
M. W. W. 9 p. c. Bonds				

L. J. FORGET & CIE,
Courtiers,
Membres de la Bourse,
325, rue Notre-Dame.

MARCHE DE MONTREAL

—Prix des farines sur le marché en gros de Montréal :

Supérieure extra	$ 5 05	à	5 10
Extra superfine	4 85	à	4 90
Extra du printemps	4 70	à	0 00
Superfine	4 00	à	4 10
Forte pour boulanger	5 10	à	5 25
Forte de boulanger américaine	6 25	à	6 75
Fine	3 60	à	3 75
Moyenne	3 40	à	3 50
Recoupe	3 25	à	3 35

EN SAC D'ONTARIO

Moyenne à forte	2 40	à	2 50
Extra du printemps	2 30	à	2 35
Superfine	2 25	à	2 30
En sac de Montréal	3 05	à	3 10

FROMAGES

—Fromage, en gros :

Fromage d'août	10	à	10
Fromage de sept et octobre	00	à	00
Fromage commun	09	à	00
Fromage nouveau	09	à	10

BEURRE

—Beurre nouveau, en gros :

Beurre frais	25	à	28
do moyen	23	à	26
Des townships	23	à	24
Morrisburg	22	à	25
De l'Ouest	19	à	21
Brockville	19	à	22
Kamouraska	19	à	20
Vieux beurre	16	à	17

MARCHE DE CHICAGO

BLÉ

Juillet	$ 1 03	à	0 00
Août	1 04¼	à	0 00
Septembre	1 06½	à	0 00
Octobre	1 06½	à	0 00
Novembre	1 09	à	0 00

BLÉ-D'INDE

Juillet	52¼	à	0 00
Août	0 52⅝	à	0 00
Septembre	0 52¼	à	0 00
Octobre	0 51¾	à	0 00

AVOINE

Juillet	$ 0 35½	à	0 00
Août	0 28½	à	0 29
Septembre	0 27¼	à	0 00
Octobre	0 28¼	à	0 00

LARD

Juillet	$14 50	à	00 00
Août	14 55	à	00 00
Septembre	14 75	à	00 00
Octobre	14 85	à	00 00

SAINDOUX

Juillet	$ 8 92½	à	0 00
Août	8 95	à	0 00
Septembre	9 12½	à	0 00
Octobre	9 15	à	0 00
Novembre	0 00	à	0 00
Janvier	8 97½	à	0 00

MARCHE DE NEW-YORK

BLÉ DE CHICAGO

Juillet	1 15	à	0 00
Août	1 16½	à	0 00
Septembre	1 19	à	0 00
Octobre	1 21	à	0 00
Novembre	1 22¾	à	0 00

BLÉ-D'INDE

Juillet	0 58½	à	0 00
Août	0 60½	à	0 00
Septembre	0 62½	à	0 00
Octobre	0 63	à	0 00
Novembre	0 00	à	0 00

AVOINE

Juillet	0 39½	à	0 00
Août	0 38	à	0 00
Septembre	0 36	à	0 00
Octobre	0 36½	à	0 00
Novembre	0 00	à	0 00

AVIS est par les présentes donné que toutes personnes ayant des réclamations légitimes contre Joseph Whitehead pour travail, matériel, provisions ou argents fournis en rapport avec son contrat pour la section 15 du chemin de fer du Pacifique, peuvent les produire entre les mains du soussigné d'ici à six semaines.

Par ordre,

A. P. BRADLEY, Secrétaire.

Dépt. des chemins de fer et canaux,
Ottawa, 22 Mai 1883. 213-a

A VENDRE

La ferme située sur l'Isle Jésus, ayant front sur la rivière Ottawa, faisant directement face au village de la rivière des Prairies, connue sous le nom de Medowbank, comprenant plus de 300 arpents et toute sous culture.

Cette ferme est depuis longtemps connue comme l'une des meilleures terres dans les environs de la ville.

Elle est à environ 4 milles de Saint-Vincent-de-Paul ou Terrebonne et à 10 milles de la ville en passant par la Longue-Pointe.

Le propriétaire actuel, aujourd'hui établi au Nord-Ouest, est disposé à en céder la propriété à bas prix.

C'est une chance rare pour un homme possédant un petit capital d'acquérir une ferme magnifique.

Pour plus amples renseignements, s'adresser à

L. ROUSSILLE,
Terrebonne.
242—h 18

ENVELOPPES,
FOURNITURES DE BUREAU,
ETC., ETC.,
Chez JOSEPH FORTIER
FABRICANT DE PAPIER
Nos 256 & 258, Rue Saint-Jacques
MONTRÉAL.

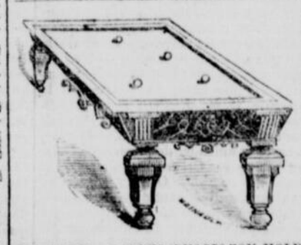

BILLARDS, TABLES DE PIGEON-HOLE
Bagatelles et meubles de tous genres chez
J. L. CLEMENT, Fabricant
228 RUE NOTRE-DAME
Diplôme obtenu pour table de billards à l'Exposition de la Puissance, 1880.
Commandes et réparations exécutées sous court délai, à des prix modérés.

VERDICT IMPORTANT—Tous ceux qui visitent notre établissement s'accordent à dire que notre stock d'ameublements de salon, de chambres à coucher est le mieux assorti et le plus considérable, et que notre établissement, conformément au verdict des trente-huit dernières années, est celui où l'on vend à meilleur marché. Nos ameublements de salon à $55, $75, $100, $150, $175, $200, $250, $300, $400 et jusqu'à $450 se vendent rapidement depuis qu'on accorde un escompte de 10 pour cent pour toute vente au-dessus de $100.

Nos ameublements de chambres à coucher à $23 $30, $50, $65, $85, $95, $75, $100 et nos nouveaux ameublements extra à $220, $250 jusqu'à $750 sont aussi compris dans ce verdict important, prononcé non-seulement par une seule personne, mais par des milliers de nos concitoyens les plus distingués, vu que nos ventes ne se bornent pas à une seule localité, mais à toutes les parties du pays, ce qui est démontré par l'accroissement remarquable, chaque année, depuis trente huit ans, des affaires de

Owen McGarvey & Fils
Marchands de Meubles en gros et en détail,
7, 9 & 11, NOTRE-DAME OUEST
220 COIN DE LA RUE McGILL.

J. WRIGHT & CO
Fabricants de
Meubles d'art et d'églises, d'ameublements de banques et de bureaux, de parquets en marqueterie et de toutes sortes de jolis ouvrages en bois,
11 à 17, rue Hermine,
MONTRÉAL
Catalogues illustrés de parquets et marqueterie fournis sur demande. 208 ac

ENDOMMAGES
PAR L'EAU
Poeles et Fourneaux
A BON MARCHÉ
—CHEZ—
CLENDINNENG
218—Rue Saint Jacques—216

MONTREAL
Brass Works
Robt Mitchell & Co.
FABRICANTS
D'Articles à l'usage des Mécaniciens, Plombiers et ouvriers dans les appareils à gaz.
LUBRIFICATEURS
A ACTION CONTINUE
13 février 129

L'ARTICLE PRINCIPAL
THE du JAPON
DE NIGHTINGALE
30 CENTS
Pourquoi payer 40 Cts du THÉ quand vous pouvez en avoir d'aussi bon pour 30 cts au magasin de th
— CHEZ —
E. A. NIGHTINGALE
143, RUE SAINT LAURENT

LE MAGASIN DE
CAFE BREZILIE
16, CARRÉ VICTORIA,
vient de s'ouvrir avec tout un stock de Café Brézilien et de Tapiocas.
Ce sont les cafés dont des échantillons ont été distribués à l'Exposition industrielle, au mois de septembre dernier.
Les Cafés et Tapiocas sont garantis supérieurs.

Rizona et Fraises
Mets délicieux et très-propre à la saison des chaleurs.
Dans une pinte de lait mettez trois pleines cuillerées à thé de Rizona. Faites dissoudre le Rizona dans une partie du lait froid. Faites bouillir le reste du lait, puis prenez le Rizona dissous et faites-le cuire pendant une heure dans de l'eau chaude. Ajoutez-y du sucre, un peu de sel et de la vanille. Versez et mangez froid avec de la crême.
Achetez en un paquet chez votre épicier ; essayez-le et vous ne désirerez jamais de meilleur dessert pour le temps des chaleurs.

OU LA POUDRE À PATISSERIE
A obtenu les premiers prix dans toutes les expositions, à Ottawa en 1879, Toronto en 1880, Montréal en 1880 et 1881 ; Médailles de bronze obtenues à Toronto en 1880, à Montréal en 1881.
Elle est composée d'ingrédients dont on ne peut mettre en doute la salubrité. Depuis nombre d'années, la Cook's Friend possède la première place dans l'estime du public comme un article très utile dans tout ménage et auquel on peut accorder toute confiance.
Manufacturée seulement par le propriétaire de la marque de commerce.

W. D. McLAREN,
55, RUE DU COLLÉGE.
En vente en détail partout. 108

Vienna Baking Powder

C. M. Putney

S. H. & A. S. EWING ont l'honneur d'annoncer qu'ils ont acheté, des exécuteurs testamentaires de feu C. M. PUTNEY, le droit de fabriquer et de vendre la célèbre et renommée VIENNA BAKING POWDER, et qu'elle sera maintenant fabriquée dans toute sa pureté, à leurs moulins, Nos 57 et 61, rue Saint Jacques. On demande la continuation de l'encouragement que le public a déjà donné à cette célèbre poudre.
En vente chez tous les épiciers. 139 s

Demandez à votre épicier la FLEUR DE POIS préparée à la vapeur. Toutes les familles devraient en avoir.

DELICIEUX — FORTIFIANT
CACAO de EPPS
DÉJEUNER
"Au moyen d'une connaissance parfaite des lois naturelles qui régissent les opérations de la digestion et de la nutrition, et par une application prudente des bonnes qualités du Cacao bien choisi, Mr Epps a pourvu nos tables d'un breuvage délicat qui peut nous épargner bien des comptes de médecin. C'est par l'emploi judicieux de tels articles de consommation que la constitution peut se former graduellement, jusqu'à ce qu'elle soit assez forte pour résister à toute tendance à la maladie. Des centaines de maladies malignes se trouvent autour de nous, prêtes à attaquer là où il y a un point faible. Nous pouvons à plus d'un trip fatal en nous tenant fortifiés par un sang pur et un corps convenablement nourri. — *Civil Service Gazette.*
Se prépare avec de l'eau bouillante ou du lait. Se vend dans les épiceries en paquets, étiquetés JAMES EPPS & CIE., Pharmaciens Homœopathiques, Londres, Angleterre. 171-sm

The MONTREAL BREWING Co
Informe ses pratiques que son stock de BIERES et PORTERS, de 1re qualité, est plus considérable que jamais. Nous pouvons aujourd'hui satisfaire nos pratiques et nous espérons qu'elles continueront à nous donner leurs commandes qui seront promptement exécutées.
THE MONTREAL BREWING CO.
16,A 20,1 e Jacques-Cartier

Fabrique de Vinaigre
MONT-ROYAL
Vinaigres de toutes sortes : Vin blanc, Cidre, Malt, Bordeaux, Ambre pour conserves "Mont-Royal," une spécialité. Demander-les à votre épicier. Nos vinaigres sont garantis purs. Envoyez pour les prix et les échantillons. Nommez la *Minerve*.
L. A. BOURRET & Cie
PROPRIETAIRES
19, rue Saint Vincent, Montreal
Boîte 114. Bureau de Poste
MUNDERLOH & Co.,
Agents Généraux,
RUE SAINT SULPICE 265 a

SEL ! SEL !
Gros Sel nouveau de Liverpool et Sel raffiné en Sacs blanc.
COX & GREEN,
No 13 RUE DE L'HOPITAL.

N'OUBLIONS PAS
—LA MAISON—
J. B. LABELLE
Successeur de A. PILON & Cie
La place où, avec peu d'argent, vous achetez beaucoup de marchandises dont la richesse, le fini, la qualité et les BAS PRIX sont insurpassables.
LA MAISON J. B. LABELLE
Veut donner encore une preuve qu'elle est et qu'elle sera toujours la PLACE PAR EXCELLENCE pour acheter à des CONDITIONS VRAIMENT AVANTAGEUSES. C'est en ce temps-ci que d'immenses avantages sont offerts. Elle fait en ce moment un *RUN* qui éclipse tous les *RUNS* de PILON, si célèbre dans les annales du BON MARCHÉ.

AVEC $10.00 Vous pouvez acheter un POT A L'EAU électro-plaqué recouvert en porcelaine, de pleine grandeur, Quadruple plaqué, chez R. SHARPLY & FILS, 282 et 284 Rue Notre-Dame.
AVEC $4.50 Vous achetez un BEURRIER et un couteau au beurre électro-plaqué, d'un joli modèle et quadruple plaqué.
AVEC $1.75 Vous pouvez acheter une bonne ORLOGE "Lever" avec boîte en Nickle. On garantie qu'elle tient bien le temps et marchera dans toutes les positions.
Précisément la pendule qu'il faut aux familles qui vont en villagiature.
Sur réception de $2.40 une montre comme celle-ci sera envoyée par la poste dans toute partie du Canada.
EVANTA

CANADA

Montréal, Mercredi, 18 Juillet 1883

UN CONTRASTE

M. Trudel reproche à M. Mousseau d'avoir voulu faire la coalition. C'est là l'un de ses principaux griefs.

Or, que voit-on ?

D'un côté, M. Mousseau ne faisant aucunement la coalition, se refusant à toute offre de ce genre, travaillant loyalement à ramener l'entente dans le parti conservateur.

De l'autre, ses accusateurs, M. Trudel en tête, faisant une alliance scandaleuse avec les rouges les plus avancés, notamment M. Laflamme, et refusant de contribuer à rétablir l'entente dans notre parti.

Dans de pareilles circonstances, les véritables conservateurs peuvent-ils hésiter à continuer de donner leur confiance au gouvernement Mousseau ?

M. Mercier et la vente du chemin du Nord

M. Mercier a publié un énorme article de quatre colonnes sur la vente du chemin du Nord. Dans cet écrit rempli de mensonges, qui fait le tour de la presse libérale, il dénonce cette vente comme une transaction ruineuse, une immense conspiration contre l'intérêt public, etc.

A-t-on jamais vu homme public souffler chaud et froid du jour au lendemain avec autant d'audace ? Que l'on en juge par les deux citations suivantes, la première extraite du susdit article du *Temps* et l'autre d'une déclaration de M. Mercier qui remonte à 1881 :

En 1883	En 1881
Les amis de l'honorable M. Chapleau trouvent étrange que nous discutions aujourd'hui le fait accompli de la vente du chemin de fer provincial ; et les partisans du cabinet Mousseau nous refusent le droit de rendre celui-ci solidaire de cette transaction ruineuse. Nous voulons démontrer que nous avons raison d'imposer cette solidarité aux ministres actuels et de blâmer sévèrement tous ceux qui ont trempé dans cette immense conspiration contre l'intérêt public.	La première chose que nous avons à faire, c'est de dégrever notre budget. Nous payons tous les ans pour intérêts et fonds d'amortissement \$900,000. Tant que cet état de choses existera, il sera impossible de faire faire à la province les progrès qu'on doit attendre d'un gouvernement bien constitué. On ne peut arriver à ce résultat que par la vente du chemin de fer. Si on pouvait en disposer d'une manière qui ne serait pas préjudiciable aux intérêts futurs de la province, et si on pouvait en obtenir le montant que le gouvernement a annoncé lui avoir été offert—\$8,000,000 — ce serait une bonne transaction.

Quel homme sincère que ce M. Mercier !

En 1881, c'était une bonne transaction que la vente du chemin à huit millions, c'était la première chose à faire pour dégrever notre budget. En 1883, cette même vente, au même prix, est une transaction ruineuse, une immense conspiration contre l'intérêt public !

Comment en un vil plomb l'or pur s'est-il changé ? C'est que M. Mercier espérait alors devenir membre d'un gouvernement conservateur, tandis que son parti lui a imposé depuis le rôle de chef de l'opposition, de crainte qu'il ne passât à l'ennemi. Et voilà !

Ce qui montre davantage l'absence de bonne foi de M. Mercier, c'est que ce même homme s'est abstenu, de propos délibéré, de se prononcer, en chambre, sur la vente du chemin.

M. Mercier n'a jamais dit pourquoi il a failli à son devoir en ne votant pas sur cette question. A quelle influence puissante a-t-il cédé en cette circonstance ?

C'est ce que le public aimerait d'autant plus à savoir que M. Mercier pose comme le fondateur du parti des honnêtes gens.

TRES FORT

Dans son article sur la vente du chemin du Nord, M. Mercier fait l'étonnante assertion que voici :

"Le chemin de fer du Nord, qui devait nous coûter \$14,484,212 NON VENDU, va coûter VENDU \$14,620,016, ou \$135,804 de plus."

Et que faites-vous, brave homme, des \$7,600,000, prix de la vente ? Si vous en tenez compte, en prenant vos propres chiffres, n'arrivez-vous pas à un peu plus de \$7,000,000 comme étant le coût réel du chemin pour la province ?

Une différence de plus de \$7,000,000, ce n'est rien pour M. Mercier lorsqu'il s'agit de blaguer le public.

Très fort le chef de l'opposition !

Puisque nous en sommes sur ce chapitre, M. Mercier voudrait-il nous dire dans quelle partie de la clause 17 du contrat de vente il a vu que le syndicat se chargeait, entre autres obligations, du *creusement du bassin dit "la Princesse Louise."* Nous étions sous l'impression jusqu'ici que ce bassin était creusé par la commission du havre de Québec et non par le gouvernement local ou par le syndicat du chemin du Nord. Et les journaux libéraux gobent tout cela à qui mieux mieux !

N'est-ce pas qu'il est très fort et qu'il ment bien le chef de l'opposition ?

L'intervention du Clergé

On nous communique la lettre suivante :

Saint-Laurent, 15 juillet 1883.

M. le Rédacteur,

Des amis de l'*Etendard* m'assurent que le clergé du comté de Jacques-Cartier est favorable à la candidature de M. Desmarteries. Cela m'étonnerait d'autant plus que ce dernier est patronné publiquement par M. Laflamme. Pouvez-vous me renseigner sur ce point et obliger

Votre bien dévoué,

UN ELECTEUR.

En réponse à cette lettre, nous devons dire que le clergé du comté de Jacques-Cartier n'intervient pas dans la lutte. Quant à ses sympathies, elles étaient acquises l'an dernier à M. Mousseau et nous avons lieu de croire qu'elles ne lui ont pas été retirées.

Pour ce qui concerne l'*Etendard*, il reflète si peu les vues du clergé que plusieurs curés du comté l'ont renvoyé. Il est facile à notre correspondant de Saint-Laurent de se renseigner sur ce point.

Le parti des honnêtes gens

L'*Etendard* vient d'acquérir un nouvel ami, à ajouter à la liste formée déjà par la *Patrie*, le *Temps*, le *Herald*, le *Witness* et l'*Aurore*. Il s'agit du notoire *Républicain* de Boston, qui lui prodigue ses encouragements à côté d'un article sur les *Vœux monastiques* où le fameux voltairien Charles Bigot enseigne la manière de traiter les religieux et religieuses.

Le *Républicain* assure que *les libéraux sont dans la jubilation* à la vue de ce que font les *conservateurs honnêtes*, autrement dit les *Castors*. Il prévoit que la crise "ne pourra probablement se terminer que par *des alliances* telles que celles que nous fournit l'histoire, alliances qui *ont anéanti des partis paraissant cependant jusque-là forts*, et qui ont changé entièrement la surface de notre monde politique."

Nous félicitons les hommes de l'*Etendard* de donner de telles espérances à de tels gens, dont les applaudissements devraient faire réfléchir les conservateurs sincères dont on a réussi à surprendre la bonne foi jusqu'à présent.

Le *parti des honnêtes gens*, qu'ils prétendent fonder, est composé de telle façon qu'un conservateur véritable devrait préférer à ce *parti* n'importe quel autre.

L'élection des Trois-Rivières

Nous lisons dans le *Constitutionnel* :

L'*Electeur* fait une grande affaire du jugement qui a été rendu dans la contestation de Trois-Rivières, en Cour de révision, lundi dernier.

Inutile de relever les injures que l'*Electeur* adresse à M. Dumoulin et à M. Malhiot, son avocat. L'on sait ce que vaut une accusation lancée par cette feuille.

Mais il est une erreur dans les faits que nous tenons à relever, sans tenir compte des insanités du journal à MM. M. Ern. Pacaud et Chs. Langelier.

Voici les faits de la cause, que nous exposons pour l'édification du lecteur.

M. Dumoulin, lors de l'enquête, pour mettre fin à celle-ci, a admis par son avocat, l'honorable M. Malhiot, que des cas de corruption suffisants pour rendre son élection nulle avaient été commis et a consenti que son élection fût annulée.

Ce document a été dicté au clerc par l'honorable M. Mercier lui-même, conseil du pétitionnaire, et en présence de M. Turcotte.

Le document a été signé par M. Malhiot, en présence de M. Dumoulin et de toutes les autres parties, et considéré comme complètement suffisant.

Nous tenons à dire que c'est la cour de Revision qui, la première, a soulevé l'objection que l'admission aurait dû être signée par M. Dumoulin, et non par son avocat.

En face de cette objection, M. Turcotte se décida à soumettre sa cause sur la preuve déjà faite, prétendant qu'il y avait des faits de corruption suffisamment établis pour annulation.

Dans l'intervalle de la cause, M. Turcotte, sans consulter le défendeur, ni son avocat, retira le dépôt qui servait de cautionnement.

Puisque la cour ne trouvait pas le consentement suffisant, et M. Turcotte voulant risquer sa cause sur la preuve incomplète qui existait au dossier, était-il étrange que M. Dumoulin, ne trouvant pas la preuve suffisante pour l'annulation de son élection, et pensant que le tribunal pourrait être de cet avis, prétendît que la cour n'entende pas la cause avant que le dépôt exigé par la loi fût de nouveau déposé au greffe pour répondre des frais ?

Il demanda à la cour de renvoyer la cause, faute de cautionnement.

Voici les faits que nous exposons dans toute leur simplicité. Y a-t-il lieu de croire qu'un confrère autre que l'*Electeur* de Québec se rendrait coupable d'attaque aussi brutale que celle que nous lisons dans son numéro du 11 courant ?

L'*Electeur* se permet un langage insultant à l'adresse de MM. Dumoulin et Malhiot, langage qu'il prête à M. F. Langelier. Ce dernier a-t-il réellement dit ce que son organe lui met dans la bouche ?

Nous hésitons à le croire. Dans tous les cas, si le fait est vrai, nous ne pouvons qu'en plaindre, et M. Langelier, qui se serait servi de l'absence de ses adversaires pour les attaquer, et l'*Electeur* qui se fait l'expression de ses idées.

ECHOS DU JOUR

Le marquis de Lorne et la princesse Louise sont attendus à Québec dans quelques jours.

—

Quand l'*Etendard* va-t-il publier sa fameuse lettre demandant des secours au millionnaire McKay de la Californie ?

—

M. Trudel et M. Laflamme évoquant les mânes de Guibord, à la Pointe-Claire, et jurant leurs grands dieux qu'ils désirent sauver la province ! C'était un spectacle digne de Barnum...

—

Le Dr Duchesneau n'a pas encore dit combien il a reçu des $2,500 que M. Mercier devait lui remettre. Se serait-il trouvé un *honnête homme* qui aurait écorné ce montant au passage ? Il serait bon qu'on le sache.

—

François Coppée, qui sollicite un fauteuil à l'Académie française, est âgé de 40 ans. Il publia en 1869 une pièce de poésie, le *Passant*, qui eut un immense succès. Il a aussi composé plusieurs pièces de théâtre.

—

Peut-on nier que le fameux syndicat Allan-Rivard aurait accepté de se coaliser avec le syndicat Senécal pour l'achat du chemin de fer du Nord si ce dernier eût voulu donner une part prépondérante au syndicat Allan ? Et le syndicat Allan avait été formé par le scrupuleux M. Beaubien. On voit que les scrupules de ce dernier auraient cessé du moment que lui et ses amis auraient eu la part du lion.

—

M. Trudel s'oppose à toute réconciliation entre les différents éléments du parti conservateur. Il préfère donner au public le spectacle d'embrassades plus que louches avec MM. Laflamme et Mercier. Tout cela sous le couvert de l'intérêt public !

—

L'*Etendard* n'a pas un mot à dire contre les libéraux. Il leur réserve toutes ses tendresses de même que toutes ses foudres sont pour ses anciens amis. Rien d'étonnant que bon nombre de ses dupes reconnaissent qu'on les a indignement trompés.

—

M. Beaubien dénonce violemment M. Senécal parce qu'il aurait dépensé de l'argent dans les élections. Il oublie qu'il a déclaré, avoir dépensé, dans une seule élection à Hochelaga, \$7,000 de l'argent souscrit par sir Hugh Allan. Ah ! le scrupuleux M. Beaubien !

—

Le candidat conservateur à Halifax, à la place de M. Richey, devenu lieutenant-gouverneur, est M. Starnes, marchand et fabricant. La nomination aura lieu le 24 juillet. Les libéraux ne se sentent pas le courage de lui susciter de l'opposition. Et la réaction, quand va-t-elle venir ?

—

M. Laflamme s'est vanté à la Pointe-Claire de n'avoir pas changé, d'être le libéral d'autrefois, c'est-à-dire de professer toutes les idées qu'il a émises dans le procès Guibord. Cette déclaration, qui eût fait bondir autrefois M. Trudel, ne l'a nullement empêché d'affirmer qu'il se coalisait avec M. Laflamme pour combattre le cabinet Mousseau. Quelle déchéance !

—

Le correspondant de la *Patrie*, d'Ottawa, désire savoir au nom de qui et par qui a été signé le reçu pour l'impression et la traduction du rapport de l'Ingénieur en chef des canaux pour 1882. Comme cet *informer* est un officier public, nous lui conseillons de passer au département des chemins de fer et canaux où il pourra satisfaire amplement sa curiosité.

—

Le *Républicain* de Boston s'inquiète du rôle que veut jouer le *Temps* de M. Mercier :

Nous souhaitons bienvenue et succès au nouveau journal, dit-il, nous lui souhaitons surtout de ne pas venir, au nom du parti libéral, combattre de vrais libéraux. De l'union, c'est ce qu'il faut actuellement.

Le *Républicain* peut se rassurer. L'*Aurore* est garante que le *Temps* se conduira bien et ne fera que du bien à la *bonne cause* du *vrai* libéralisme.

—

M. Mercier a découvert que le syndicat du chemin de fer du Nord est obligé de creuser le bassin dit Princesse Louise en vertu de l'article 17 du contrat de vente. Nous promettons une généreuse récompense à quiconque pourra faire la même découverte.

Pourquoi M. Mercier n'était-il pas à son siège en chambre pour dénoncer la vente du chemin de fer du Nord, qu'il qualifie maintenant de transaction ruineuse ? Il est vrai qu'il nous a dit qu'il ne manquait pas de *tendre la main* chaque fois qu'il rencontrait un honnête homme. Cela peut tout expliquer.

—

La Chine aspire manifestement à devenir puissance maritime.

On a publié déjà la liste des navires que l'on construit en Allemagne pour le compte du gouvernement chinois ; des renseignements nouveaux permettent de la compléter en donnant celle des achats d'artillerie, d'armes portatives et de torpilles.

L'usine Krupp a livré à la Chine—ils sont rendus à destination—150 canons de montagne de 75 millimètres, répartis entre les corps d'armée Tien-Tsin, Pékin, Kiriu (Manchourie) et Canton ; cent mille fusils Mausers, répartis entre Tien-Tsin et Canton.

L'usine Schwarzkopf, de Berlin, a livré cent torpilles-poissons pour l'armement des torpilleurs et des navires construits par la compagnie Vulcan ; enfin l'usine Cyclop, de Berlin, a fourni dans ces derniers temps vingt torpilles de fond pour la défense de Nankin.

Les Economies

Le travail d'économie fait par la commission du service civil cause des soucis aux adversaires de M. Mousseau. Les uns s'appuient sur le sort des employés dont les services ne sont plus requis. Les autres assurent avec aplomb qu'aucun retranchement n'est opéré. De ce nombre est l'*Electeur*, qui demande le rapport de la commission. Il le veut voir !

Il aura assez peu de temps à attendre, juste ce qu'il faut pour permettre à la commission et au gouvernement de finir l'œuvre commencée. Ce serait assez singulier de publier le rapport par bribes, par fragments. Même pour plaire à notre confrère, le premier ministre ne fera rien de tel. Les commissaires vont en besogne aussi vite que possible. En quelques semaines ils ont sauvé près de cent mille piastres sur les dépenses annuelles, c'est-à-dire l'intérêt sur deux millions de piastres !

Nous ne discuterons pas les doutes de l'*Electeur* : le fait est là, certain, incontestable. Si notre confrère juge convenable de n'ajouter foi au résultat par nous annoncé que quand il aura vu le rapport, libre à lui. L'important n'est pas que tel ou tel journal croie aux économies réalisées : le *point* est qu'elles existent, pour l'avantage de la province.

Que la commission soit ou ne soit pas d'accord, cela aussi importe peu ; il est sûr que le premier ministre est tenu d'adopter les suggestions de celui ou ceux des commissaires qui lui offrent les moyens de pratiquer les plus fortes économies, sans toutefois nuire à l'efficacité du service.

Dire que M. Mousseau veut, au moyen de prétendues économies, tromper les électeurs de Jacques Cartier, c'est peu raisonnable et peu rationnel. C'est cependant ce que l'on crierait si le premier ministre demandait aujourd'hui sa réélection. Ceux qui crieraient cela n'en croiraient rien, mais ce serait toujours un cri de guerre.

—L'*Ecénement*.

Histoire d'une grande chose

(Suite et fin.)

Afin de bien comprendre et de bien mesurer l'étendue du projet du curé Labelle, il est indispensable de jeter un regard en arrière et d'indiquer sommairement des phases principales par lesquelles il a passé et qui lui ont servi en quelque sorte d'incubation.

On se rappelle que la charte de la compagnie du Q. M. O. et O, laquelle avait fait construire le chemin de fer de Colonisation, ne s'étendait pas au-delà de Sainte-Agathe, c'est-à-dire à soixante milles à peine de Montréal. On se rappelle aussi que, grâce à l'honorable M. Abbott, le parlement fédéral a maintenu l'existence de la compagnie du Q. M. O. et O. ; il y a donc aujourd'hui une compagnie régulièrement constituée, possédant une charte et le pouvoir de commencer les travaux dès demain, si elle trouve pour cela les moyens nécessaires. On sait encore que le syndicat du Pacifique a acheté le chemin de fer de Saint-Jérôme ou de Colonisation, comme on voudra l'appeler, et qu'il le considère comme un embranchement de sa ligne principale. La première chose à faire par la compagnie serait donc d'acheter du synd cat la partie du chemin de Colonisation, qui va de Sainte-Thérèse à Saint-Jérôme, et nous croyons qu'elle y réussirait aisément. Le syndicat n'a, en effet, aucun intérêt de ce côté ; il ne s'occupe pas de cette partie du pays ; de Sainte-Thérèse à Saint-Jérôme, il n'y a que quatre lieues de parcours ; qu'est-ce qu'un petit embranchement comme celui-là représente au milieu des vastes préoccupations du syndicat ? Tous ses intérêts, toute son ambition, toute son activité et toutes ses ressources sont tournés vers le Nord-Ouest, qui est pour lui le grand champ des spéculations et le véritable terrain des entreprises dignes de son attention ; il n'y a donc pas de raison plausible pour que le syndicat se refuse à la vente de la section du chemin de fer de Colonisation qui s'étend entre Sainte-Thérèse et Saint-Jérôme.

Il n'en est pas ainsi de la compagnie qui achèterait cette section, pour continuer ensuite la ligne à travers la vallée de l'Ottawa. Tout son intérêt à elle serait dans le développement du nord-est, et elle trouverait à s'alimenter suffisamment rien qu'avec les ressources locales, quand ce ne serait qu'avec le commerce du bois de chauffage qui pourrait se faire sur une vaste échelle. On en a un exemple sur la ligne en construction du lac Saint-Jean où la coupe du bois est à elle seule la source d'un trafic énorme ; c'est ainsi qu'un seul entrepreneur y emploie jusqu'à quatre cents hommes, et la compagnie du chemin de fer du lac Saint-Jean elle-même près de huit cents hommes d'abattre la forêt et à préparer le bois de corde. Le bois seul donnera donc du fret en quantité au futur chemin de fer de Saint-Jérôme à Maniwaki : il en donnera plus dans les commencements du fonctionnement de la ligne, et il est inutile, pour le moment, de calculer les autres sources de revenus, parce qu'elles ne peuvent être bien connues et exploitées qu'au fur et à mesure du développement de la région traversée par le chemin de fer.

Dans le cours des agissements dont nous avons parlé plus haut, la charte de la compagnie Q. M. O. et O., avait subi diverses modifications. Elle ne s'étendait d'abord que de Montréal à Saint-Jérôme, puis on la fit amender de façon à l'étendre jusqu'à la rivière Creuse, qui n'est qu'une dilatation de la rivière Ottawa, à environ soixante milles plus haut que la capitale fédérale ; puis jusqu'au lac Nipissing, à cette époque terminus du chemin de fer du Pacifique, et que celui de la compagnie du Q. M. O. et O. devait compléter en en devenant la section orientale ; puis enfin jusqu'au Sault Sainte-Marie.

Sir Hugh Allan avait de son côté une charte pour construire un chemin de fer du lac Nipissing à Winnipeg, en passant par le nord du lac Supérieur, mais il ne put négocier ses bons en Angleterre. Dans cette combinaison, on devait, afin de s'assurer du commerce des grands lacs, construire un embranchement de la baie Georgienne au lac Nipissing, et un autre embranchement de la baie du Tonnerre au lac Népigon : ces deux embranchements devaient faire partie de la ligne du Pacifique. Mais M. Mackenzie, alors premier ministre, très-peu confiant dans le succès d'une entreprise colossale comme celle du Pacifique, et visant avant tout à l'économie, ne voulut point consentir à ce que le chemin de fer passât par le nord du lac Supérieur et il fit adopter un tracé qui allait de Winnipeg jusqu'à la baie du Tonnerre, sur le lac Supérieur ; là la ligne se continuait par eau jusqu'à un point sur le littoral oriental de la baie Georgienne ; de ce point on suivait l'embranchement conduisant au lac Nipissing. On sait que l'avènement subséquent au pouvoir de sir John A. Macdonald a changé complètement les choses de face et donné des bases toutes nouvelles à la grande voie ferrée du Pacifique.

Dans tous les projets et combinaisons qui avaient été ébauchés ou exécutés avant la constitution du syndicat du Pacifique actuel, le curé Labelle s'était trouvé activement mêlé. Maintenant que tant de choses ont été accomplies, que le chemin de fer du Pacifique a sa route assurée, que reste-t-il donc à faire ? Eh ! mais ouvrir le nord, notre grand nord, si peu connu et si digne de l'être, jusqu'à ce que nous puissions aller donner la main à nos frères de Manitoba, en formant derrière les montagnes un long et indissoluble chaînon de race canadienne-française. Voilà, voilà ce que nous appelons une grande idée, et elle est grande parce qu'elle est inspirée surtout par le plus pur et le plus ardent patriotisme. Voir ceux de sa race solidement établis dans le nouveau-monde, rendus inexpugnables par leur position et maîtres d'une vaste partie du Dominion ; ouvrir à la civilisation d'immenses espaces, regardés il n'y a pas longtemps encore comme inaccessibles, voilà ce qu'il y a dans un simple projet de chemin de fer et voilà ce qui s'exécutera un jour certainement, parce que la conception en est aussi juste que grande, aussi vraie que profonde.

Le curé Labelle veut donc un chemin de fer qu'il appelle le "Pacifique du Nord Est", et qui s'étende des rives de l'Ottawa jusqu'à celles du lac Winnipeg, en suivant toujours le nord, là où la culture offre le plus de promesses au pionnier. Dans son projet se trouvent réunis les principes de colonisation que l'histoire, la pratique et la raison affirment. En effet, prenons par exemple notre pays. Comment s'y est faite la colonisation ? Le long des rivières ; et il en a été ainsi partout, suivant une marche naturelle et logique. Nous pourrions citer entr'autres les établissements récents de la rivière Nord, ceux de la Rouge, et, en remontant jusqu'aux commencements de notre histoire, la colonisation le long des bords du Saint-Laurent et celle de Détroit, à deux cents lieues plus loin, quand il n'y avait pas une âme à dix lieues seulement autour de Montréal. Ainsi le curé veut faire construire un chemin de fer assez loin des bords de l'Ottawa ; les gens du littoral se détachent petit à petit et s'acheminent vers l'intérieur jusqu'à ce qu'ils arrivent, en remontant le cours des rivières, près de la voie ferrée ou ils s'établissent. Plus tard, les gens qui habitent à proximité du chemin de fer, poussés par le même besoin d'émigration, s'enfoncent encore davantage dans l'intérieur jusqu'à ce qu'enfin ils gagnent les sources mêmes des rivières. Là, on peut le dire, la colonisation s'arrête virtuellement. Le chemin de fer projeté par le curé coupe les rivières et passe au beau milieu du pays, dans la région des bois francs ; en premier lieu de Sainte-Agathe au lac Nominingue, puis de celui-ci à l'embouchure de la Kiamika, de là à Maniwaki ou Notre-Dame du Désert, et, plus tard, du Désert au lac Témiscamingue. C'est la meilleure région des Laurentides, celle qui pourra le mieux alimenter la ligne sur tout son parcours, et, de la sorte, le chemin de fer futur deviendra comme une sorte de base d'appui pour les rivières, ses contributrices.

Quand cette première section sera construite, on continuera, toujours dans la région des bonnes terres, jusqu'au lac Témiscamingue, en suivant une ligne à peu près droite ; à cet endroit le chemin se bifurquera ; une branche, celle du sud, gagnera Calendar, sur le lac Nipissing ; l'autre, celle du Nord, atteindra la baie James en suivant le cours de l'Abbitibbi qui était l'ancien passage du Nord-Ouest. Puis, le chemin sera continué jusqu'à Winnipeg, en passant bien au nord du lac Nepigon, par delà la hauteur des terres, dans le bassin de la Baie d'Hudson. Enfin, du côté de l'est, car le chemin de fer du curé Labelle se déploie dans les deux sens, le "Pacifique du Nord-Est" s'étendra d'abord jusqu'aux Piles et se rattachera en dernier lieu au chemin de fer du lac Saint Jean qui débouche sur le premier port de mer du Dominion.

Voilà le projet du curé Labelle tel qu'il a été conçu, dans toute son exactitude et dans toute sa grandeur. Nous en avons encore quelques aspects à détacher, puis nous le contemplerons finalement dans son ensemble, en essayant de faire ressortir les considérations qu'il fait naturellement naître dans l'esprit.

Or, un de ces aspects est celui-ci. Par la construction du chemin de fer projeté, nous empêchons d'une manière indirecte beaucoup de nos nationaux d'aller planter leur tente aux Etats-Unis. Le chemin qu'ils prendront, et qui suivra une ligne aussi septentrionale que possible, leur fera éviter Chicago et la tentation d'aller dans les Etats de l'Ouest, ainsi que les agents d'émigration américains dont nous avons été jusqu'ici en quelque sorte les instruments et dont nous le serons tant que nous n'aurons pas un chemin de fer passant au nord des grands lacs.

M. Mackenzie, qui voulait profiter des avantages de la navigation, qui trouvait l'entreprise du Pacifique trop au-dessus de nos moyens et qui voulait épargner au Trésor l'énorme dépense qu'entraînerait la construction d'une voie ferrée au nord du lac Supérieur, voulut absolument que la ligne du Pacifique fût interrompue entre la baie du Tonnerre et le littoral oriental de la baie Georgienne et que l'on fît ce trajet par eau. C'était nous exposer au danger que nous venons de signaler et qui, heureusement, va être écarté par la route qu'a adoptée le syndicat, et encore davantage par celle qu'a tracée d'avance le curé Labelle pour son "Pacifique du Nord-Est."

Le "Pacifique" ayant été construit, en vertu du plan de M. Mackenzie, de Winnipeg à la baie du Tonnerre, il a fallu adopter un tracé sur le littoral du lac Supérieur, ce qui est un grand malheur et un grand désavantage, et une perte sèche pour le syndicat de plusieurs millions. Rien de plus âpre et de plus stérile en effet que la région située au nord des lacs Huron et Supérieur, à laquelle on a donné le nom de district d'Algoma. Entre Népigon et Michipicoten surtout, le littoral du lac Supérieur est un enchevêtrement sauvage de montagnes à formation laurentienne et huronienne encore plus repoussantes et plus difficiles d'accès que celles qui avoisinent le lac Huron. Ce n'est partout que rochers, lacs et marais. Là où poussaient jadis quelques arbres rabougris, le feu a passé, calcinant jusqu'à la mince couche de terre végétale dont se nourrissaient les racines. Çà et là, une étroite lisière d'alluvions déposées sur les bords d'un lac ou d'une rivière, offre un sol propre à la culture ; mais la nature du pays rend trop coûteuse la création de voies de communication pouvant atteindre ces points privilégiés. Et cependant c'est au sein d'une pareille région qu'il faut aujourd'hui faire passer neuf cent milles de chemin de fer, avec la seule et unique compensation du commerce des lacs, tandis que la seule route praticable est au nord du lac Népigon, derrière les montagnes, là où sont les terres cultivables, comme l'a très bien compris et signalé le curé Labelle.

Enfin, un autre aspect du projet que nous examinons, c'est que son exécution contribuera dans une très-grande mesure à former des ingénieurs et des mécaniciens canadiens-français. Nous en manquons, nous en manquons beaucoup. Pourquoi ? Ce n'est pas ici le lieu de le rechercher, mais le fait est là qui existe, patent, indéniable. Les grands travaux d'utilité publique que nous avons vu s'accomplir dans une succession rapide depuis une douzaine d'années sont tous une école, mais jusqu'à présent cette école a toujours été dirigée par des Anglais. Il faut en arriver à la direction, nous aussi ; il faut qu'il y ait des Canadiens-Français capables d'être, eux aussi, des ingénieurs en chef, ou tout au moins des ingénieurs de section ; et rien n'y contribuera mieux qu'une entreprise comme celle que rêve le curé Labelle. Prêtons-lui donc tout notre concours ; prêtons-le activement, fervemment, les uns par la plume, les autres par la parole, d'autres par l'action, enfin, tous, exaltons son projet, rendons-le populaire, facilitons-en l'accomplissement, amenons le gouvernement, par la pression des volontés réunies, à lui accorder de nouvelles subventions, aidons le travail de la compagnie par tous les moyens possibles afin d'asseoir dans le nord une base indestructible pour notre nationalité, et afin d'agrandir et de rassembler en même temps notre peuple qui se disperse, hélas ! à tous les vents de l'aventure et qui va prodiguer à l'étranger des forces dont l'ensemble doublerait presque les nôtres ; aidons le grand apôtre dans ses travaux, dans ses luttes, afin qu'il sente autour de lui l'encouragement appui de nos voix et de nos bras ; soutenons-le pour que la défaillance, funeste aux plus grands cœurs, ne l'atteigne jamais, et soyons fiers d'attacher les pas de tout un peuple à celui qui marche à la tête de la colonisation de son pays et à la conquête d'un avenir qui dissipera nos alarmes patriotiques en assurant à jamais notre existence nationale.

A. BUIES.

La maladie du comte de Chambord

Voici par le détail, la marche qu'a suivie la maladie du comte de Chambord :

Le 15 mai, le prince est arrivé à Goritz bien portant. Pendant trois semaines, il a même un peu chassé le chevreuil. On croyait toute indisposition disparue ; la jambe malade était complètement guérie, lorsque vers le 15 juin, le comte de Chambord commença à éprouver un certain dégoût pour la nourriture qu'on lui servait ; l'estomac s'était affaibli.

Comme voilà deux ans qu'aucun médecin n'est plus attaché à la personne du prince depuis la retraite du vieux docteur Carrière, octogénaire aujourd'hui, et depuis la mort du docteur Joris, attaché au-si à sa personne, MM. de Chevigné et d'Andigné, qui se trouvaient seuls avec Mme la comtesse de Chambord auprès du prince, obtinrent d'appeler le docteur Mayer, de Neustadt.

Le docteur Mayer vint le 19, et constata une gastrite sans gravité, et il fit cette constatation par écrit.

Sept jours après, le 26 juin, aucun symptôme inquiétant ne s'était produit. Le prince faisait chaque jour deux promenades en voiture. Les visites du docteur Mayer, qui duraient deux heures, énervaient le comte de Chambord, qui dit, le 26, au déjeuner :—"Je suis content, le docteur m'a annoncé qu'il ne reviendrait pas demain. Voilà mon indisposition finie."

Le soir du jour, MM. de Chevigné et d'Andigné, qui étaient sortis à huit heures prendre le frais, aperçoivent le docteur Mayer, venu secrètement en voiture, faisant cacher son véhicule et entrant par une petite porte du parc, pour leur parler. Dès cette minute ils furent effrayés. En effet, le docteur leur dit qu'il était revenu parce que précisément dans sa visite du matin, il avait remarqué au côté droit une tumeur inquiétante. Il demandait en conséquence qu'on lui adjoignît un médecin de Vienne.

Le 27, on appela en consultation le docteur Drasche, médecin de l'archiduc Albert et spécialiste pour les maladies de l'estomac. Le docteur Drasche déclara les symptômes inquiétants. Subitement le comte de Chambord refusa tous les aliments qu'on lui présentait. On lui donna du lait, du lait caillé. L'estomac ne put le supporter ; il rejetait tout.

Le même jour, il y eut des vomissements de glaires, puis de bile, puis de sang. La maigreur devint extrême. On cessa de le porter sous une tente dans le jardin, ce qui avait été fait les 23, 24 et 25 juin.

Jeudi soir, 28 juin, les secrétaires du prince consultèrent à nouveau Madame la comtesse de Chambord, dont l'énergie en cette terrible circonstance ne se dément pas un seul instant et réconforte l'auguste malade. Ils désiraient appeler le professeur Billroth, chirurgien, il est vrai, mais, en cette qualité, anatomiste de premier ordre.

Comment ferait-on pour ne pas impressionner le prince par la venue de ce troisième médecin ? L'avis de Mme la comtesse de Chambord fut que le prince ne devait pas être prévenu et la consultation fut décidée pour le lendemain, à huit heures et demie.

Les docteurs Drasche et Mayer entrèrent les premiers dans la chambre du comte de Chambord, qu'on avait fait coucher ; car, jusque-là, le prince était toujours resté dans un fauteuil.

Le professeur Billroth se tenait dans la pièce voisine. MM. de Chevigné et d'Andigné demandèrent alors au prince s'il ne voulait pas voir le professeur Billroth.

Il regarda vivement ses secrétaires et leur dit :

"—Mais je suis donc bien malade cette fois-ci ? En tous cas, je le verrai avec plaisir, car j'ai pour lui une grande estime."

—Il est ici, lui dit-on, et aussitôt on fit entrer le célèbre chirurgien, sans que le prince eût eu le temps de formuler un veto qui eût été dans son caractère, si on lui avait laissé le temps de la réflexion.

Les trois médecins auscultèrent le malade et passèrent dans une chambre voisine. Ils revinrent dix minutes après et déclarèrent que ce pouvait être : 1o une affection gouteuse ; 2o un cancer à l'estomac ; 3o le foie, et enfin que pas un médecin ne pourrait dire exactement ce que c'était avant le 8 juillet au plus tôt. De toutes façons, l'état du malade était grave, puisque pas un seul aliment n'était possible ; il risquait peut-être de mourir de faim.

On résolut de faire connaître cette maladie nouvelle avec autant de netteté qu'on avait démenti la gravité de la précédente, et, avant la consultation du professeur Billroth, on envoya une note au journal l'*Union*, en disant que le 1er juillet au matin, on la compléterait en bien ou en mal par un télégramme. Le télégramme fut mauvais, le professeur Billroth ayant paru plus affirmatif, plus énergique que ses confrères sur la gravité de la situation. Alors, l'*Union* rédigea la note que vous savez.

Depuis dix jours, le malade refusant toute nourriture, on le soutient par les procédés scientifiques. Ce régime pourra-t-il durer ?

—Il s'est passé le 4, dans les couloirs de la chambre des députés, un incident assez curieux.

M. Clémenceau rencontre Mgr Freppel. On sait que les deux adversaires politiques, en dehors des polémiques de tribune, sont dans les rapports de la plus parfaite courtoisie.

—Eh bien ! monseigneur, dit à l'évêque le député de Montmartre, voilà un événement grave ! si M. le comte de Chambord vient à mourir, il est difficile que les légitimistes de principe comme vous se rallient à M. le comte de Paris.

—Monsieur, a répondu l'évêque d'Angers, dans la monarchie, ce qui prime tout, c'est l'hérédité. Le roi est mort, vive le roi !

LE MARQUIS TSENG

On parle fort en ce moment du marquis Tseng, l'ambassadeur de Chine à Paris et à Londres. Nous extrayons d'un mémoire contemporain le portrait suivant de ce diplomate.

Ceux qui approchent de M. Grévy ou qui ont été invités officiellement en 1880 à la soirée de la délégation chinoise, avenue Kléber, n'ont fait que regarder avec une curiosité enfantine cette tête rasée, ce teint olivâtre, ces moustaches tombantes aux poils épars, ces sourcils clairsemés et presque absents, cette queue nattée, et n'y ont vu que la tête d'un magot ordinaire. Ils se sont amusés de son costume, de ses bottes de satin noir couvertes de galons de couleurs variées et élevées sur de hautes semelles blanches, de sa jupe violette, de sa casaque jaune impérial, de son collier à grains de jade séparés par des courants de lapis lazuli, de son col jaune cachant le linge, de son chapeau officiel de zibeline noire qu'il porte renversé en arrière, du bouton de corail qui le surmonte et de trois queues de renards qui y sont attachées.

Il y avait mieux à faire.

Le ministre, courtois, fin, intelligent et sceptique comme un mandarin, parle fort bien l'anglais et donne au contraire l'idée d'un homme supérieur dans sa race. Au lieu de l'impassibilité et de la résignation à la fatalité qui est dans le maintien, l'air et le regard de ses compatriotes, le marquis Tseng a une vivacité intelligente des yeux, une sorte d'animation de curiosité qui n'est point commune aux hommes de son pays. Son œil noir, vif, ouvert, perçant et mobile, fixe plus que l'œil des Chinois n'ose fixer d'habitude.

Quoi qu'on en ait, on ne peut s'empêcher de trouver à ce haut dignitaire du plus vaste pays du monde et du plus riche une noblesse particulière et une autorité peu banale. Quand il sort de l'Elysée ou du Buckingham Palace, enveloppé de son grand peplum rouge, cet ambassadeur, venu des extrémités de l'Orient, a grand air à sa façon et en impose d'une certaine manière par les choses lointaines et inconnues qu'il représente.

Le marquis Tseng est un des rares marquis héréditaires qu'il y ait en Chine, c'est à dire que son titre passera sur la tête de son fils sans descendre d'un degré, tandis que pour les autres nobles chinois, les titres vont s'éteignant de génération en génération ; de telle façon que le fils d'un comte devient vicomte, le fils d'un vicomte devient baron, etc...sans que le fils puisse relever le titre de son père.—Le fils du marquis Tseng sera un marquis. Il n'y a

TELEGRAPHIE

Service spécial de LA MINERVE

DEPECHES DE NUIT

CANADA

Retraite ecclésiastique

Ottawa, 17—La retraite annuelle des prêtres du diocèse d'Ottawa commencera lundi prochain, 23 courant, au collège d'Ottawa.

Réparations

—Une escouade d'ouvriers a commencé à réparer Rideau Hall, pour l'arrivée de nstre nouveau gouverneur-général, le marquis de Landsdowne.

Accident

—Un jeune enfant du nom de Veilleux a failli se noyer, avant-hier soir, dans un étang d'eau croupissante sur un terrain vacant de la rue Saint André. Les voisins ont retiré l'enfant avec beaucoup de difficultés..

Régates

Le comité de la célébration du 1er juillet a voté $200 pour aider le comité du club des rameurs à payer une partie des dépenses des grandes régates qui auront lieu les 26, 27 et 29 juillet.

Les entrées ont été closes hier.

Débats du sénat

—Les débats du sénat ont été publiés et distribués aujourd'hui.

Colons français

—M. N. A. Coste est arrivé de France avec sa famille pour s'établir à Amherstburg, où il a acheté des terres d'une étendue considérable.

Departement de la milice

—Le département de la milice prend des mesures pour l'organisation du corps de cavalerie, de la batterie d'artillerie et de trois compagnies d'infanterie, dont il est question dans la loi adoptée à la dernière session du parlement fédéral pour modifier l'Acte concernant la milice. On croit que l'organisation sera complète avant la fin de l'automne.

Les compagnies d'infanterie, qui serviront à l'instruction des volontaires, seront probablement stationnées à Toronto, Saint Jean, P, Q, et Fredericton, N. B ; l'école d'artillerie sera établie dans la Colombie Anglaise.

On dit que des commissions ont été offertes aux officiers dont les noms suivent :

Commandant de l'école de cavalerie, lieutenant-colonel Turnbull, *Queen's Own Hussars*, Québec.

Commandants des écoles d'infanterie, lieutenant-colonel Otter, *Queen's Own Rifles*, Teronto ; lieutenant-colonel Maunsell, député adjudant-général de milice, district militaire No. 4 ; lieutenant-colonel d'Orsonneus, major de brigade, Québec.

Capitaines dans les écoles d'infanterie :

Major B H Vidal, 12e bataillon *York Rangers* ; major Gordon, Kingston.

Lieutenants dans les écoles d'infanterie :

E H Howard, Toronto ; V B Rivers, Philipe Casgrain et Henry C Freer, gradués de l'Ecole militaire de Kingston ; capitaine C J Coursol, du 65e bataillon, Montréal ; T D Hemmings, Drummond, ville ; W Merrett ; capitaine Rutherford, 65e bataillon, D D Young, Québec, et lieutenant A J Hudon, batterie d'artillerie No 2, Québec.

Mort subite

Québec, 17—M. Robert Arkell, citoyen bien connu de cette ville, est mort d'apoplexie, sur la rue, hier.

Paralysie

—M Télesphore Routhier, menuisier, qui a été longtemps employé par le département de la marine et des pêcheries comme directeur des travaux, a été frappé, hier, de paralysie du côté droit.

Vols

—Il y a une couple de jours, des individus sont entrés, en forçant quatre serrures, dans le laboratoire de la fabrique de cartouches, et en ont enlevé un télescope, des cartouches et autres objets.

—Un cocher du nom de F. X. Dion, a été arrêté pour avoir volé une montre et vingt piastres en or à un nommé Moise Francœur, de Rimouski.

La montre a été trouvée en sa possession, mais il nie avoir volé l'argent. Il est détenu en prison en attendant l'enquête.

Cables sous-marin

—On a réparé le cable sous-marins qui relie les îles de la Madeleine et du Cap Breton. On est en voie de réparer celui qui communique entre le Rocher aux Oiseaux et la Grosse Isle.

L'orage de vendredi

—L'orage de vendredi a causé des dégâts au village de l'Enfant-Jésus, paroisse du Cap Santé. De midi et demie à deux heures et demie, la pluie est tombée par torrents. D'un autre côté, la foudre n'a cessé de se faire entendre, et elle frappa trois maisons du village. Chez MM. Félix Leclerc et Ferdinand Motard, elle a brisé la cheminée, et elle a endommagé le pan de la maison de M. Balthasar Leclerc. Personne, heureusemsnt, n'a été atteint.

L'incendie à Lévis

—Voici le chiffre exact des pertes causées par l'incendie à Lévis :

M. J. E. Mercier, du *Quotidien*, $8,000, couvertes par des assurances ; T. Arsenault, $5,500, assurances $1,500 ; M. Samson, $5,000, couvertes par des assurances.

Décès

—Le capitaine Ovide Tremblay, maire des Eboulements, est mort subitement hier.

Drill Shed

—L'honorable M. Caron a promis que des soumissions seraient demandées sous peu pour la construction d'un *drill shed* en cette ville,

Visite pastorale

—Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Québec a terminé sa visite pastorale et est revenu en cette ville aujourd'hui.

L'honorable M. Caron

—L'honorable M. Caron est arrivé en cette ville ce soir et partira jeudi pour la Rivière du Loup.

Nouvelles maritimes

Pointe-au-Père, 17—Le steamer "Lake Manitoba est passé en vue à midi et 15 minutes, amenant 3 passagers de cabine et 102 d'entrepont.

Le steamer "Texas" est passé en vue à midi et 30 minutes avec 10 passagers.

ETATS-UNIS

Maladie épidémique

Baltimore, 17—La rougeole sévit dans l'institution de réforme située près de cette ville. Il y a eu dix décès mercredi, et un grand nombre d'élèves sont malades. Cette épidémie est due à l'encombrement et à l'insalubrité de l'institution, laquelle contient 420 jeunes garçons, tandis qu'elle n'était destinée à en recevoir que 250.

Disparu

New-York, 17—J C Nobles, de Atlantic Highland, dans le New-Jersey, a disparu. Il a envoyé une lettre au journal la *Tribune* disant qu'il allait se suicider. Pendant plusieurs années il fut un des plus populaires clergymen méthodistes de l'Etat. Il s'adonna ensuite à l'intempérance et abandonna ses fonctions de ministre pour se lancer dans le commerce, où il ne réussit point.

Confiscation

—Dix caisses pleines de marchandises de prix, appartenant à un passager du steamer "Alaska" ont été saisies, hier, par des employés de douanes. On dit que ces articles valent plus de $30,000.

La guerre avec les Apaches

New-York, 16—Une dépêche spéciale de Washington au *World* dit que le général Crook, en conférence avec les autorités à Washington, a avoué qu'il avait été fait prisonnier et qu'il n'était parvenu à se libérer qu'en promettant aux Apaches de les amener avec lui et de les réinstaller dans la réserve de San Carlos. Le général Crook dit qu'il n'avait pas assez de soldats et que la défection des Apaches alliés l'avait mis dans un grand embarras.

Le président Arthur

—Le *Times* dit que le président Arthur verrait avec plaisir sa réélection et qu'il s'efforce de gouverner le pays de manière à la mériter. On ne croit pas que Blaine lui soit hostile.

A la mémoire de Garfield

Philadelphie, 17—Wharton Barker dit qu'il se propose d'écrire l'histoire du mouvement qui a abouti à la nomination de Garfield. Il dit qu'il est faux que Garfield ait trahi Sherman.

Cyclone

Noblesville, Ind, 17—Hier, un cyclone a démoli le grand établissement pour l'empaquetage du lard de Loftin et Evans. La coupole de l'église presbytérienne a été enlevée ainsi que le toit de plusieurs maisons.

Mine de sel

Rochester, N. Y., 17—Une riche mine de sel a été découverte hier à Piffard, comté de Livingstone.

Succession importante

Mount Gilead, 17—Un homme et une femme qui arrivent d'Indiana se prétendent les enfants de l'excentrique David Barns, mort il y a quelque temps en laissant $50,000 que son frère et son beau-frère s'étaient appropriés.

Accident de chemin de fer

White River Junction, Vt., 17 — Une rencontre a eu lieu, la nuit dernière, entre deux trains remplis de voyageurs, sur la ligne du Vermont Central, à West Hartford.

La locomotive du train se dirigeant au sud a été jetée hors la voie et mise en pièces. Personne n'a été blessé. Les trains ont été en retard de six heures.

Exportation du tabac

Saint-Domingue, 17—Le congrès a imposé un droit d'exportation de $1.50 par quintal sur le tabac exporté du mois de février au mois de juin, et un droit de 50 cts par quintal sur les exportations du mois de juin au mois de février. Le but de cette mesure est d'empêcher l'exportation du tabac qui n'est pas mûr et de prélever un droit d'importation de 12 pour cent sur l'argent mexicain.

EUROPE

Les pèlerins canadiens

Liverpool, 17—Les pèlerins canadiens partis de Montréal pour Lourdes, sont arrivés ici à 5 heures a. m., après une heureuse traversée.

Souscriptions

Londres, 17—Le montant de la souscription au fonds de Parnell a atteint £19,000.

Menaces

Rome, 17—Le député Coccapieller a été emprisonné pour avoir menacé un magistrat.

Le duc d'Edimbourg

Londres, 17—La santé du duc d'Edimbourg n'est pas très bonne et il doit se rendre aux eaux de Kissengen.

Frappées par la foudre

—Deux maisons ont été frappées par la foudre à Gothembourg. Deux personnes ont été tuées et plusieurs autres ont été blessées.

Transport de troupes

Londres, 17—Un navire de guerre turc est parti de Tripoli pour Homs, le port principal de cette côte, ayant à bord des soldats et la commandant des troupes turques à Tripoli.

M. Waddington nommé ambassadeur

Paris, 17—M. Waddington est nommé ambassadeur en Angleterre, en remplacement de M. Tissot, démissionnaire pour cause de santé.

Abandonné en mer

Londres, 17—Le navire anglais *Westminster*, parti de Québec pour Liverpool le 15 juin, a été abandonné en mer, le 10 courant. L'équipage est arrivé à Liverpool.

Le choléra

Alexandrie, 17—Le choléra s'étend généralement dans tout le pays. La commission sanitaire prend des mesures pour isoler la ville d'Alexandrie des localités où on a signalé l'épidémie. Aujourd'hui, il est mort 28 personnes du choléra à Damiette. Hier, 38 ont succombé à Mansourah et 15 à Samanoud.

Madrid, 17—Le gouvernement demande aux Cortes un crédit d'un million de pesetas destiné à couvrir les frais de l'adoption de toutes les mesures requises pour empêcher le choléra de pénétrer en Espagne.

Marseille, 17—Il y a plusieurs cas de choléra à Palme et plusieurs familles se réfugient sur la terre ferme.

Alexandrie, 17—On doute fort que l'épidémie qui sévit actuellement soit le véritable choléra asiatique, et il est possible que des centaines de personnes succombent sous un mauvais traitement.

Affaire Bradlaugh

Londres, 17—On ne croit pas que Bradlaugh ait l'intention de recommencer sa lutte avec la Chambre des Communes, et il n'est pas probable qu'il puisse induire les juges à entrer en conflit avec le parlement. Par conséquent, on suppose que son dernier manifeste n'a pas d'autre but que de maintenir sa réclamation devant la Chambre.

Proclamation des nihilistes

Saint Petersbourg, 17—Une imprimerie secrète et une presse ont été découvertes ici avant-hier. Plusieurs arrestations ont été faites à cette occasion. La police a découvert ensuite un grand nombre de proclamations. C'était la réponse des nihilistes, attendue depuis si longtemps, aux déclarations faites par le czar lors de son couronnement. Cette proclamation est rédigée dans un langage violent ; elle réclame, avec les menaces habituelles, le partage des terres aux paysans. Mais on soupçonne que, dans toute cette affaire, policiers et nihilistes se sont entendus ; les premiers pour justifier leur raison d'être et conserver leurs traitements, les seconds pour faire revivre leur prestige, qui semble s'éteindre.

Le canal de Suez

Berlin, 12—Le *National Zeitung* approuve le peuple anglais d'avoir protesté contre la convention touchant le canal de Suez, et propose que toutes les puissances maritimes achètent le canal pour le placer sous le contrôle d'une commission internationale.

Londres, 17—Hier soir, à la chambre des communes, M. Gladstone a dit qu'il serait disposé à discuter la question du canal de Suez après la clôture des débats sur le projet de loi concernant la tenure des terres, pourvu que l'opposition laissât de côté la question de juridiction sur le canal, question qui est déjà réglée et qu'il ne convient pas de mêler à la discussion.

Londres, 17—Le *Standard* dit que les libéraux ont modifié leur opinion au sujet des conventions touchant le canal de Suez et que le gouvernement a maintenant plus d'espoir.

Dans une entrevue, M. de Lesseps a dit que les négociations avec le gouvernement n'étaient pas rompues.

Le *Daily News* dit : Les conservateurs déclarent que sir Stafford Northcote va proposer un vote de non confiance, même si les conventions sont retirées.

Londres, 17—L'opposition se propose d'insister pour que le gouvernement soumette sans délai à la Chambre des Communes les arrangements qui ont été conclus au sujet du canal de Suez.

Londres, 17—Le *Gaulois* dit que M. de Lesseps a déclaré que l'emprunt pour la construction du nouveau canal de Suez pourrait être souscrit en France et dans les autres pays si l'Angleterre refuse de faire une avance de fonds pour cette entreprise.

Londres, 17—Dans la Chambre des Lords, cette après-midi, lord Granville justifia la convention conclue par le gouvernement avec M. de Lesseps, dont on a contesté, dans les négociations, le monopole absolu du droit de construire un canal à travers l'isthme.

Lord Salisbury a manifesté sa surprise de la concession accordée à M. de Lesseps du droit de barrer le passage entre les mers. Ni le sultan, ni le khédive n'étaient compétents à accorder un tel privilége.

Expédition au Tonquin

Paris, 17—Le cuirassé français *Bayard* est parti de Saigon pour le Tonquin afin de renforcer l'escadre française.

Paris, 17—Tous les renforts envoyés au Tonquin y sont arrivés. Vu les pluies et la chaleur excessive, les opérations ne commenceront pas avant la fin de septembre.

Les moissons en Angleterre

Londres, 17—Les dernières nouvelles quant au rendement probable des moissons ne sont pas aussi favorables que la semaine dernière. De violentes tempêtes ont endommagé le blé en plusieurs endroits ; cependant, à tout considérer, les apparences sont bonnes.

La quantité de farine dans le pays est évaluée à 3,480,000 quarters, le double de la quantité qu'on avait au mois de juillet dernier. A flot, 1,830,000 quarters ; au mois de juillet dernier, 2,060,000 quarters.

L'élection de, Wexford

Dublin, 17—Pendant la votation pour l'élection d'un député au parlement pour le bourg de Wexford, on a témoigné beaucoup d'animosité contre le candidat libéral. O'Connor fut battu comme il passait dans les rues en voiture. Redmond, le candidat parnellite, demanda à la foule de garder la paix. Malgré son intervention, la foule brisa les vitres des salles du comité d'O'Connor. Un grand nombre d'agents de police sont arrivés cette après-midi. Redmond a été élu.

Le canal de Panama

Paris, 17—Il y a eu une réunion, ici, aujourd'hui, des actionnaires de la compagnie du canal de Panama. M. de Lesseps y a répété que le canal serait terminé en 1888. Il a aussi déclaré que l'ingénieur en chef du gouvernement prendra la direction active des travaux du canal qui seront entrepris bientôt.

Parlant du projet de la construction d'un deuxième canal à Suez, M. de Lesseps a dit : "Nous avons négocié loyalement et nous n'avons abandonné aucun de nos droits."

Le comte de Chambord

Frohsdorff, 17—Le Dr Vulpian et d'autres médecins ont eu une consultation aujourd'hui, et ils ont publié un bulletin disant que le comte de Chambord continue à prendre du mieux.

Le Dr Vulpian est d'opinion que le comte de Chambord ne souffre pas d'un cancer, mais d'une inflammation de l'estomac qui contracte les tissus.

La Valeria

Milbury, E. U., 23 déc. 1882.

Je, soussigné, certifie par la présente ce qui suit :

L'an mil huit cent quatre-vingt un, par suite d'occupations et d'études plus ou moins sérieuses, je me vis petit à petit devenir chauve ; en quelques semaines je perdis tous mes cheveux du sommet de la tête. Je fis alors part de mon malheur à mon cousin, qui m'expédia deux boîtes d'une pommade inventée par lui et appelée *La Valéria*.

En lisant la prescription, je le dis, je m'amusai un peu, car je l'avoue, je la trouvai un peu curieuse et encore plus douloureuse. N'importe, le désir de ravoir ma chevelure me fit faire l'essai de *La Valéria*. Quelle ne fut pas ma surprise après trois ou quatre semaines de voir comme une forêt de petits cheveux couvrir toute la surface chauve de ma tête Je redoublai d'efforts et aussi de confiance et de ponctualité, et cinq mois après, à mon grand étonnement et celui de mes amis, j'avais, sinon tout, au moins en grande partie ma chevelure d'autrefois.

C'est donc avec connaissance de cause que je recommande à tous ceux qui comme moi ont eu le malheur de perdre leurs cheveux, la plus utile et la meilleure de toutes les pommades, *La Valéria*.

L. P. CHAMPAGNE.

En vente chez Laviolette et Nelson, pharmaciens, rue Notre-Dame.

Avis Spéciaux

—Rien de plus beau de voir l'établissement de J. A. Beauvais le soir, c'est le seul magasin de Montréal éclairé par la lumière électrique en dedans : les marchandises paraissent aussi bien le soir que le jour. Cela vaut la peine d'être vu. Voir l'annonce plus loin.

M. COCHENTHALER, importateur de montres et de bijoux, montés en or et en diamants, bijoutier et orfèvre No 165 rue Saint-Jacques. Assortiment considérable de bijoux d'or et d'argent, d'objets de première qualité en argent massif et en plaqué, pendules, articles en jais, lunettes d'opéra, etc, venant d'être reçu.

Montres d'argent de première qualité pour $4.00 et jolies montres d'or pour dames pour $10 et au dessus.

Venez visiter notre établissement et vous en jugerez par vous-mêmes.—No 165 rue Saint-Jacques, à quelques portes à l'ouest du St Lawrence Hall.

LA "WILLIAMS' MANUFACTURING CO." ET LE DERNIER INCENDIE.—Les lecteurs de *La Minerve* ont sans doute appris la destruction par un incendie des ateliers de la "Williams' Sewing Machine Company" à Montréal, pendant la nuit du 24 mars, seront heureux d'apprendre que cette compagnie, avec l'esprit d'entreprise et l'énergie qui la distinguent, a déjà commencé à reconstruire ses ateliers, et qu'elle espère avoir, dans quelques semaines, en pleine opération, un établissement plus important que celui qui est devenu la proie des flammes.

Afin de fournir des machines à coudre à leurs succursales ainsi qu'à leurs agents, en attendant que les travaux soient terminés, la compagnie a loué temporairement les ateliers ci-devant occupés par la "Belmont Sewing Machine Company," ce qui lui permet de fabriquer un nombre de machines presque suffisant pour remplir les commandes qui lui sont adressées, et le reste sera importé des grands ateliers de la compagnie à Plattsburg, Etat de New-York. Avec ces deux sources de production, la fabrique "Belmont" à Montréal, et la nouvelle fabrique "Williams" à Plattsburg, N. Y., la compagnie croit pouvoir remplir, sans la moindre difficulté, toutes les commande, pour les machines à coudre "William Singer."

D'après l'énergie que déploie actuellement la "Williams' Manufacturing Company," on voit qu'elle est décidée à se maintenir, à n'importe quel prix, au premier rang, et à remplir ses engagements, en dépit de l'accident dont elle a été victime. Dans les circonstances actuelles, les agents et les autres personnes qui vendent des machines à coudre de la fabrique Williams voudront bien prendre patience si on retardait quelque peu à remplir leurs commandes. Ce retard, s'il arrive, ne sera que temporaire, vu que la compagnie n'épargne ni l'argent ni le travail pour fabriquer le nombre requis de ces célèbres machines à coudre.

—Parmi les femmes qui liront ces lignes il peut s'en trouver qui n'agissent que d'après l'esprit du vieux dicton "Ce qui ne peut être guéri doit être souffert." Quoique la vérité de ce vieux proverbe soit évidente par elle-même, il est très possible que ce soit par erreur de jugement qu'elles aient refusé tout secours en dehors de l'art médical et avant de se laisser aller au désespoir, elles feront bien d'essayer le composé végétal de Mme Lydia E. Pinkham, qui est l'objet de l'attention universelle.

Silver Creek, N. Y., 6 février, 1880.

Messieurs,—J'ai été bien bas et j'avais tout essayé, sans succès.

J'ai entendu parler des Amers de Houblon si recommandés et je me décidai à en faire l'essai. Je le fis et je suis mieux, me rétablissant chaque jour et je suis plus fort que jamais.

W. H. WELLER.

VEUILLEZ LIRE CECI — Le correspondant est M O. McIntosh, d'English Creek, N. H. : — "J'ai commencé à tousser et à cracher le sang le printemps dernier et j'ai consulté deux médecins et pris leurs remèdes, sans éprouver de soulagement. J'étais très alarmé, surtout parce que tous les membres de la famille de mon père étaient morts de la consomption. Je suis bien maintenant. J'ai été guéri par le Baume de cerisier pulmonaire du Dr Wilson." C'est un bon témoignage et il y en a trois cents semblables. Dans tous les cas de rhumes ou maladies des poumons et de la gorge, y compris l'asthme, la bronchite et leurs dérivés, le Baume de cerisier pulmonaire du Dr Wilson est sans égal.

OTTAWA, 10 Juillet, 1880.

MONSIEUR,—C'est avec plaisir que je recommande l'*Elexir de Dows* pour la toux, le rhume et toutes les affections des poumons, soit pour les enfants, soit pour les personnes âgées, en ayant fait usage dans ma propre famille pendant une douzaine d'années avec le plus grand succès. Nous en gardons constamment, et toutes les familles devraient en faire usage, suivant les directions, et elles en éprouveront certainement de bienfaisants effets. Votre, etc. JOHN HILL.

BARNUM—Viendra-t-il? ne viendra-t-il pas? Le verrons-nous? ou ne le verrons-nous pas? Personne ne peut le dire. Mais ce qui est sûr et certain, c'est que les chapeaux de paille se vendent à prix réduits chez Ch. Desjardins & Cie, 637 rue Sainte-Catherine.

—J'avais un catarrhe depuis 19 ans, quatre paquets de Skin Cure du Dr Benson m'ont entièrement guéri—E. P. Lavelle, Merced, Cal. $1.00 chez les Pharmaciens.

VOUS NE POUVEZ TOUSSER—Les "Climax Cough Cakes" remède prompt, inoffensif, certain contre toutes les toux simples, rhumes, etc. En vente chez tous les marchands de remèdes. Prix 15 cents.

PREUVE CONVAINCANTE. — Souffrant du rhumatisme depuis longtemps, on me conseilla de faire usage de votre Arnica et de votre Liniment d'huile. La première application que j'en fis me procura un soulagement immédiat, et aujourd'hui je puis vaquer à mes occupations, grâce à votre remède merveilleux. Votre, etc., W. H. DICKISON, 218 rue Saint-Constant, Montréal.—A MM. Henry, Johnson & Lord, Montréal.

L'Arnica et le Liniment d'huile sont en vente chez tous les pharmaciens.

QUATRIÈME ÉDITION

LES CANADIENS DE L'OUEST

PAR

JOSEPH TASSÉ

Deux vols in-8° de 400 pages chacun

EN VENTE AU BUREAU DE LA *MINERVE* ET CHEZ LES LIBRAIRES.

La foule se dispute

BEAUVAIS
—ET LA—
Lumiere Electrique
BEAUVAIS
—ET LA—
Lumiere Electrique
BEAUVAIS
—ET LA—
Lumiere Electrique
BEAUVAIS
—ET LA—
Lumiere Electrique
BEAUVAIS
—ET LA—
Lumiere Electrique

FOULE TOUS LES SOIRS

Cette vente à BON MARCHÉ fait fureur. Bulletin deux fois par jour, c'est-à-dire détails rendus deux fois par jour à midi et à 5 heures.

I. A. BEAUVAIS

186 et 188

Rue Saint-Joseph

1883 1883

PRINTEMPS

Poêles de cuisine et Fourneaux,
(RANGER
Coutellerie et argenterie,
Escabeaux brevetés,
Séchoirs à rideaux ainsi que rouleaux de rideaux,
Filtres pour l'eau, etc., etc.

—CHEZ—

L. J. A. SURVEYER

[ETABLI EN 1866]

188, Rue Notre-Dame

Huile de Pétrole, Huiles à Lubrifier

BENZINE ET GAZOLINE

Tuyaux d'égout, ventilateurs et chapeaux de cheminée, éviers étamés, briques réfractaires et briques blanches, argile réfractaire, etc., etc.

ALEX. BREMNER

Bureau et Cour, No. 640 rue Craig

242-6m

DECLIN !

La plupart des gens s'épuisent. Ils n'en connaissent pas la cause, mais ils souffrent d'une combinaison de maux et de douleurs et chaque mois leur état empire.

Le seul remède sûr que l'on ait trouvé jusqu'à présent est les AMERS DE SOUFFRE ET DE FER, et ce remède par sa prompte assimilation avec le sang le purifie et l'enrichit, et un sang riche, fort circulant dans toutes les parties du système répare les tissus usés, chasse la maladie et donne la santé et la force.

C'est pourquoi les AMERS DE SOUFFRE ET DE FER guériront les maladies des Rognons et du Foie, la Consomption, le Rhumatisme, la Névralgie, la Dyapepsie, la Bile, les Fièvres Intermittentes, etc.

Bureau d'Edward Elliott, Epicier en Gros et en Détail, Coin des Rues Bleury et Lagauchetière.

Montréal, 7 Nov. 1882.

J'ai beaucoup souffert de la Dyspepsie, et pendant plusieurs semaines je ne pus manger et je devins plus faible de jour en jour. J'essayai les AMERS DE SOUFFRE ET DE FER, et je suis heureux de dire que j'ai maintenant bon appétit et que ma santé s'améliore de plus en plus.

EDWARD ELLIOTT.

Les AMERS DE SOUFFRE ET DE FER ne sont pas un breuvage et ne contiennent pas de whiskey. La seule préparation de fer dont les effets ne soient pas nuisibles. Procurez-vous les véritables. En vente chez tous les pharmaciens. Prix 50 centins.

Dépôt No 150 Rue St-Jacques ouest,

B. E. McGALE, Chimiste,
No. 301, Rue Saint-Joseph, Montréal.

—AMERS—

MANDRAGORE

Du Dr BAXTER

Pour la guérison de la débilité générale, perte de l'appétit, Gastralgie, Dyspepsie, Jaunisse, Maladie du Foie, Constipation habituelle, Migraine, etc., etc.

Ces amers n'ont pas de supérieurs comme PURIFICATEUR DU SANG, et sont d'une efficacité remarquable pour prévenir les maladies contagieuses et épidémiques, aussi bien que toutes les sortes de fièvres.

PRIX : 25 CTS LA BOUTEILLE

En vente chez tous les marchands de remèdes.

REMEDE DU DOCTEUR SEY

DE PARIS

Ce célèbre remède guérit la dyspepsie, les dérangements d'estomac, les indigestions, les vents, la bile, l'engorgement du foie, la constipation et les coliques.

Il régularise l'action de l'estomac et de tous les organes digestifs.

Pris immédiatement après les repas, à la dose d'une cuillérée à dessert, c'est le meilleur stimulant stomachique connu. Pris à la dose d'un verre à vin le matin à jeun, c'est un purgatif sûr et agréable, dont l'effet se fait sentir sans malaise et sans douleur, et qui n'empêche pas de vaquer aux occupations ordinaires.

En vente chez tous les droguistes.

Dépôts en gros à Montréal :

MM. LYMAN, SONS & Co.
MM. KERRY, WATSON & Co.
MM. H. SUGDEN, EVANS & Co.
MM. LAVIOLETTE & NELSON.

REMEDE DE WIGHT pour la guérison des *cors et desverrues*—Ce remède guérit radicalement les cors et les verrues sans causer la moindre douleur. Il n'est pas corrosif, ne contient aucun acide ou alcali et ne blessera pas la peau la plus délicate. Des cors de 40 ans d'existence qu'aucun remède n'avait pu faire disparaître, ont été guéris par l'usage du *Remède de Wight*. On peut voir, si on le désire, chez le propriétaire, des cors qui ont été enlevés au moyen du *Remède de Wight, pour la guérison des cors et des verrues*. Prix, 50 cts la bouteille. Frites-en l'essai.

Fabriqué seulement par le propriétaire,

G. E. WIGHT, pharmacien, No 535 rue Saint Joseph, coin de la rue Richmond, Montréal, Canada, et en vente chez les principaux pharmaciens et coiffeurs. Expédié par la malle franc le port sur réception du prix. 5B 8

PIANOS

—DE—

Decker Freres

Les mieux fabriqués et les meilleurs

SEULS AGENTS

DeZouche & Cie

233, RUE SAINT JACQUES

HUILES A MACHINES

LARDINE

Pour CYLINDRE

ET INTRUMENTS A PERFORER LE FER

ACCORDÉES :—Médaille d'Or
Médaille d'Argent
Et Diplômes

Toutes ces différentes sortes d'huiles sont employées par les premières manufactures du pays, car elles sont les meilleures dont on se soit jamais servi. Demandez la liste des prix.

FABRICANTS :—McCOLL FRÈRES & Cie,
162 Toronto

DEFIEZ-VOUS !

Avant appris que des personnes de cette ville essaient, par de fausses représentations et autrement de prendre des commandes pour

L'Excelsior Combustion Plate, Smoke Preventor and Fuel Economiser,

Breveté en Canada et aux Etats-Unis, en 1882 j'avertis par les présentes les manufacturiers et autres personnes faisant usage de la vapeur, de ne transiger qu'avec moi-même en rapport avec cet appareil, et je donne avis que toutes les personnes qui s'en serviront ou le fabriqueront seront poursuivies suivant la loi.

W. A. CAMPBELL,

Propriétaire et porteur du brevet.

Montréal, 28 novembre 1882.—69 1 a

A. SICOTTE

FERBLANTIER et PLOMBIER

Et Ouvrier dans les Appareils à Gaz

POSEUR DE

Fournaises à air chaud, de Baignoires de Cabinets, et couvreur en Ferblanc, Tole galvanisée, Conducteurs de Tuyaux métalliques, etc.

331, — Rue Saint Laurent, — 331

MONTRÉAL 120

VENTE PAR ENCAN

PAR THOS. J. POTTER.

VENTE PAR ENCAN de voitures neuves et d'occasion, voitures légères de bouchers, harnais, selle, etc.,

SUR LES LIEUX :

NO. 138, rue Amherst, près de la rue Sainte-Catherine

VENDREDI après-midi, le 20 courant

A DEUX HEURES.

THOS. J. POTTER,
257-t Encanteur.

A L'OCCASION DES VACANCES

— CHEZ —

Frs MARTINEAU

les maisons d'éducation et le public trouveront un assortiment complet de blanc de céruse, blanc de Paris, couleurs en poudre de toutes sortes, size, colle-forte, blanc de plomb, huiles, vernis, vitres, mastic, or en feuille, bronzes de toutes nuances, huile de charbon, lampes et tapisseries, glaces de miroir, etc., etc.

Vert français pour détruire les mouches à patates à meilleur marché que partout ailleurs.

FRANÇOIS MARTINEAU

No 501 Rue Sainte-Catherine

(*Entre les rues Visitation et Panet*)

246-m) MONTREAL.

'Crême de la Crême'

Le département du Revenu de l'Intérieur ayant confisqué récemment, pour infraction aux lois du Revenu, des cigares de la marque "Crême de la Crême," d'une qualité très-inférieure, vendus par des marchands sans scrupule, je désire appeler sur ce fait l'attention des amateurs de cette marque favorite, afin qu'ils se mettent en garde contre cette supercherie.

Je déclare respectueusement que le prix que les marchands ont à payer pour cette marque de cigares ne leur permet pas de les vendre moins de 10 cents pièce. Je m'efforcerai toujours de fournir les meilleures cigares de cette marque dont la grande popularité prouve suffisamment qu'on apprécie pleinement mes efforts pour me conformer aux goûts des connaisseurs.

Votre dévoué,

J. M. FORTIER.

10 Juillet 250

HEARN & HARRISON

CADEAUX DE NOCE

Nous venons de recevoir un assortiment considérable de MONTRES D'OR ET D'ARGENT etc. Montres à savonnette de femme, avec boîte, de $15 à $100 ; Montres à savonnette de messieurs, de $25 à $200 ; Pendants d'oreilles et bagues montés en diamants, de toute description, de $25 à $100 ; Bagues de femmes, de $3 à $20.

S. MEYERS,
225, rue McGill,
72 Près de la rue Saint Jacques.

CHEZ STODDART

CHEZ STODDART

41 & 41½, Rue Bleury, 41 & 41½

Pendules, Montres, Bijoux, objets en plaqué et tous autres articles faisant partie du commerce de bijouterie, vendus à la maison ci-dessus dix cents dans la piastre meilleur marché qu'à tout autre magasin co-opératif du Canada pour les mêmes marques et qualités.

— CHEZ —

Les personnes qui veulent s'en convaincre n'ont qu'à acheter les plus petites quantités des magasins coopératifs ; si bon marché qu'elles les paient, elle trouveront encore une plus grande réduction

— CHEZ —

STODDART

41 et 41½, RUE BLEURY

Tous les prix sont marqués.

Les fonds de banqueroute des maisons coopératives achetés à 40 cents dans la piastre.

Cette annonce ne paraîtra qu'une semaine, mais la même chose s'applique à toute l'année, et le public est prié de conserver cette annonce comme référence. 222-8

TOILES A TENTES, une grande variété des patrons les plus nouveaux.

TOILES DE HOLLANDE pour fenêtres, unies, de couleur et de toutes largeurs.

TOILES A MATELAS,
COTON A MATELAS

CORSETS DE COUTIL FRANÇAIS, blancs, gris et gris américain.

CORSETS JEAN,

BALEINES DE CORSETS

— AU —

Magasin de Gants de Kid Français

ETABLI EN 1827

THOMAS MUSSEN

255, 257 et 259, RUE NOTRE-DAME

MARCHANDISES SÈCHES,

Draps pour billards, tapis, Pédiaris, Nattes, Etc. en gros et en détail.

Nouveaux Patrons d'Habits

DE PREMIERE CLASSE

Chez J. G. KENNEDY & Cie

Nos confections pendant cette saison ont été très considérables en fait d'habillements de première classe, et afin de nous assurer la continuation et l'augmentation de la demande de nos habillements supérieurs, nous n'avons épargné ni trouble ni dépense dans nos confections de qualité supérieure.

NOTRE DEVISE est PROGRÈS et PERFECTIONNEMENT. Pour nous y conformer nous avons importé un assortiment très-considérable des étoffes les plus nouvelles et du dernier goût pour nos confections pour hommes et enfants.

Nous garantissons une coupe parfaite et exigeons dans tous les cas, ou nous remboursont l'argent.

HABILLEMENTS DE PRINTEMPS

Habillements de printemps !
Habillements de printemps !

Nouvelles modes !
Nouvelles modes !

Pardessus de printemps ! — Nous avons un assortiment considérable et varié de pardessus de printemps tout faits de toutes les couleurs nouvelles, prêts à être portés, et à des prix qui commandent une prompte vente.

J. G. KENNEDY & Cie.
186 31 et 33, rue Saint Laurent.

Hotel et Restaurant

E. FORTIN

216, RUE NOTRE-DAME, 216

Entrée privée : 46 rue Saint Gabriel, et 224, rue Notre-Dame.

M. E. Fortin prévient sa nombreuse clientèle et les voyageurs en général qu'une grande salle de billards est attachée à son établissement, où on a à vendre tous les accessoires nécessaires pour jeux de billards, pool, *pigeon-hole*, etc, en grande quantité et à des prix très réduits. Repas servis à toute heure avec satisfaction. Lunch complet

VENTE PAR ENCAN

PAR BENNING & BARSALOU

DERNIERE VENTE DE

Marchandises DE Nouveautés

PAR ENCAN.

Les soussignés vendront à leurs salles, Nos 86 et 88, rue Saint-Pierre,

MERCREDI, le 18 JUILLET

un assortiment complet de marchandises de nouveautés propres au commerce du printemps et de l'été, comprenant en partie : casimirs noirs A.W. cordes de Perse, étoffes lustrées noires, toiles de chemises blanches, cotons écrus, étoffes croisées, tweeds de fantaisie, serges pour habits, bas de femmes, demi-bas d'hommes, bretelles, rideaux de dentelle, etc.

—AUSSI—

48 caisses Nouveautés assorties
2 " Soies noires
1 " Satins noirs
5 " Indiennes de fantaisie
4 " Coutil de coton
5 " Casimirs
4 " Italiens 6-4
5 balles de Coton écru
9 caisses Bas assortis
2 " Crêpes Courtauld

— DE PLUS —

importation récente, pour vente sans réserve, de 75 caisses de nouveautés assorties, propres à la saison actuelle et comprenant un assortiment complet de toutes les marchandises propres au commerce de détail de marchandises de nouveautés.

Et un assortiment considérable de toiles, comprenant toiles pour chemises blanches et mi-blanchies 80 x 90 pouces, toiles de table blanches et mi-blanches, toiles d'escaliers, toiles de coton français, toiles pour taies d'oreillers, serviettes, essuie-mains, etc.

Le tout sera vendu sans réserve en lots au gré des acheteurs.

Vente à DIX heures.

BENNING & BARSALOU,
253 Encanteurs.

LA VENTE ! LA VENTE !

LA VENTE !

Un lot de Rubans de toutes nuances, 5 cents la verge.

Coton Alexandre à tricoter, réduit à 15 cents la pelotte. Vendu ailleurs à 40 cents.

S. CARSLEY

LA VENTE !

700 douzaines de collets pour Dames et enfants, à

FEUILLETON

La Chasse au Meurtrier

SECONDE PARTIE

(*Suite.*)

"Nous montâmes deux étages. Les appartements de cet antique château me paraissent être bizarrement distribués.

"De chaque côté du palier s'étendent deux étroits couloirs, sur lesquels s'ouvrent régulièrement, de distance en distance, les portes des chambres.

"On dirait un ancien couvent avec ses corridors sombres et ses cellules.

"— Voici votre chambre, me dit M. Bréhat-Kerguen en poussant une de ces petites portes basses et en m'introduisant dans une pièce humide et mal meublée. Vous trouverez du bois dans ce coin."

"Il dirigea le rayon de sa lanterne sur mon visage, et ses petits yeux gris m'examinèrent avec attention.

"—Vous êtes à mon service, me dit-il en appuyant sur tous les mots... Vous devez vous tenir prêt à m'obéir à chaque instant du jour et de la nuit... Votre travail d'ailleurs n'aura rien de fatigant... Mais je vous défends expressément de mettre les pieds hors des murs du jardin... Je m'attribue sur votre personne un droit sans limites, et si vous violez ma défense, je vous punirai de mes propres mains. Du reste, si vous m'obéissez en tout et si je suis content de vous, vous aurez une récompense telle, que personne, soyez-en sûr, ne pourrait vous en donner une semblable."

"Tandis qu'il prononçait ces derniers mots, son regard me parut encore plus clair et plus perçant; puis il me tourna brusquement le dos et sortit."

II

"Kerguen, mercredi soir.

"...Outre le jardinier dont je vous ai parlé et qui est décidément en enfance, M. Bréhat-Kerguen a, pour le servir, une vieille femme de charge qui n'entend pas un mot de français. Mon maître mange énormément et boit encore plus. Son vin est d'ailleurs excellent.

"Après son repas, qu'il a pris à midi, il s'est enfermé dans ses appartements, au premier. Pendant ce temps, j'ai été me promener dans le jardin, qui est fort bien planté et tapissé de superbes espaliers.

"En traversant la petite cour, j'ai aperçu maître Jacquot étendu tout de son long dans sa cage, et se chauffant au pâle soleil de janvier.

"C'est un cours noir magnifique, et qui paraît doué d'instincts très-féroces. Il tenait entre ses grosses pattes un quartier de viande saignante et le mangeait avec une gloutonnerie qui pouvait donner à réfléchir.

"En me voyant passer, il a relevé sa lourde tête et a poussé un sourd grognement.

"Je me suis promené une heure environ dans le jardin, cherchant en vain dans mon esprit par quel moyen je pourrais vous faire parvenir les lettres que je veux vous adresser chaque jour.

"Cette promenade au grand air m'a fait du bien. Ma tête était en feu et la bise du nord, qui soufflait avec violence, me rafraîchissait.

"Quand je serai revenu à Paris, je me mettrai aux douches d'eau froide.

"J'ai profité de cette heure de promenade pour inspecter soigneusement les dispositions de ce sombre château.

"La maison a huit fenêtres de façade.

"Je n'ai pas eu de peine à reconnaître la fenêtre de ma chambre, car, pour faciliter mes recherches, j'avais eu soin de la laisser ouverte. Elle est la troisième en commençant par la droite.

"D'après ce que j'ai pu tirer du vieux jardinier, j'ai cru comprendre que l'appartement du châtelain était au-dessous de la pièce qui m'est attribuée.

"Devant cette façade se dresse un beau sapin de Norwége dont la flèche élevée atteint la fenêtre ogivale de ma chambre.

"J'ai fait le tour de la maison; mais, du côté sud, tous les volets sont fermés. Ces appartements n'ont été, paraît-il, jamais occupés.

"J'allais rentrer dans le manoir, lorsque mes yeux furent attirés par un objet brillant qui montait lentement le long du mur du verger. Vous saurez que j'ai la vue extrêmement perçante.

"Je m'approchai doucement en longeant les espaliers, afin de découvrir ce nouveau mystère.

"A cet endroit du jardin est un beau vivier aux eaux limpides dont un des bords touche au mur, lequel, à cet endroit, est un peu dégradé.

"Je restai environ cinq minutes en observation.

"Tout à coup les eaux du vivier furent violemment agitées, des cercles ondoyants coururent les uns après les autres et je vis une superbe truite qui, sortant de son élément, montait le long du mur avec force soubresauts qui faisaient reluire ses écailles.

"Ne croyez pas que je vous conte une histoire fantastique; je ne tardai pas à voir l'explication du phénomène.

"La truite était suspendue au-dessus du vivier par une mince ficelle, et, en suivant des yeux la cordelette j'aperçus, sur la crête du mur, deux petites mains grêles qui tiraient ligne et poisson.

"Je m'avançai à pas de loup, et, me hissant sur la pointe du pied, je saisis les mains du pêcheur inconnu entre les miennes.

"Un léger cri de frayeur retentit de l'autre côté du mur, et aussitôt je vis apparaître entre les pierres couvertes de mousse la figure effarée et barbouillée d'un enfant de douze ans aux cheveux blond-cendré.

"—Ne me faites pas de mal, monsieur, me dit le bambin en mauvais français et d'une voix suppliante. Je vous promets que je ne recommencerai plus!

"—Ah! petit maraudeur, je vous y prends! Que dirait M. Bréhat-Kerguen s'il savait de quelle manière vous pêchez ses truites?"

"Mais, comme je désirais me faire un allié du petit homme qui avait l'air fort intelligent, je ne pris pas un air très-terrible ni une voix bien rude. Celui-ci, avec cette perspicacité que les enfants possèdent à un si rare degré, s'aperçut vite que je n'étais pas un ogre prêt à le dévorer.

"Aussi l'expression de terreur de son visage disparut tout à coup pour faire place au naïf étonnement.

"Il me regarda pendant quelques secondes, puis me dit brusquement:

"—C'est la première fois que vous venez au pays?

"—Oui.

"—Vous êtes ami de M. Bréhat-Kerguen?

"—Pas précisément.

"—Qui êtes-vous donc?

"—Tâche de le deviner."

"J'avais lâché ses deux mains. Il s'était baissé de quelques centimètres, avait posé ses joues roses sur ses poings fermés, et me regardait des pieds à la tête, avec ses grands yeux bleus surpris.

"—Qui vous êtes?... eh! ma doué! je n'en sais rien... Vous venez de Paris avec lui?

"—Oui.

"—Ah! vous êtes Parisien alors?"

"—Ses regards redoublèrent d'attention. Il semblait chercher dans sa cervelle l'explication de ce mystère, qui l'intriguait au plus haut point.

"—Écoute, lui dis-je d'un ton sérieux, tu me parais un brave garçon; je vais te dire qui je suis. M. Kerguen m'a pris à son service à Paris comme valet de chambre et m'a amené avec lui. Tu sais que le maître a des idées un peu... singulières...

"—Ah! j'crois bien! fit-il de sa voix moqueuse en éclatant de rire.

"—Eh bien! figure-toi qu'il m'a défendu de sortir du jardin. Pourquoi? je n'en sais rien. C'est une lubie qui lui a pris. Or j'ai besoin d'aller au village. Veux-tu faire ma commission?"

"Je lui glissai dans la main une petite pièce d'argent, ce qui lui fit écarquiller les yeux.

"—Foi de Jean-Marie! me dit-il d'un ton convaincu, demandez-moi tout ce que vous voudrez, je le ferai.

"—Tiens... tu vois bien cette lettre? il faudra que tu la mettes à la poste du bourg sans que personne te voie."

"Sa pantomime exprima encore l'étonnement le plus grand. Il trouvait sans doute le service que je lui demandais peu en proportion avec la récompense princière qu'il avait reçue d'avance.

"—Ce n'est pas tout. Il faut me promettre de ne parler à personne au village de ma présence ici."

"Il fit de la tête un signe énergique d'assentiment.

"—Il faut encore me promettre de revenir tous les jours à cette même place, prendre mes commissions.

"—Oh! pour ça, me dit-il avec son air malin, ne craignez rien... je suis exact.

"—Si je suis content de toi, je te laisserai pêcher sans te dénoncer les truites du bonhomme, et, de plus, je te donnerai toutes les semaines une pièce d'argent comme celle-ci. Mais, si tu me trahis, prends garde! je dis tout au maître."

"Il sourit avec un petit air triomphant:

"—Foi!... je ne vous trahirai point, et vous pouvez compter sur moi... Pourtant, ajouta-t-il après un instant de réflexion, je ne vous promets pas de revenir moi-même tous les jours. Ma mère m'envoie quelquefois garder notre vache sur la colline là-bas, et c'est trop loin pour que je quitte le pré. D'autant plus que Noiraude est fini. Si elle me savait ici, elle irait manger les choux du père Le Goalou comme elle a fait déjà une fois... Mais ces jours-là, je vous enverrai, à ma place, la petite Rose,—ma sœur jumelle,— et elle fera bien vos commissions, ne craignez rien, et sans en rien dire à personne!... Nous nous ressemblons comme deux pains sur la planche: vous la reconnaîtrez aisément."

"Je lui donnai ma lettre (celle qui est datée du 22). Il la serra dans sa ceinture, puis enveloppa dans un grand mouchoir tapissé d'herbes fraîches les truites qu'il avait pêchées.

A CONTINUER.

JOHN BURNS

Manufacturier des

Célèbres Fourneaux de Cuisine

FRANÇAIS

BUREAU ET SALLE DE VENTE

No 675, rue Craig, Montreal

40 a o

FABRIQUE DE MACHINES A VAPEUR "ST LAWRENCE"

No 63, rue de la Commune

Entre les rues King et Queen, vis-à-vis le bassin des vapeurs de la Ligne Ontario.

Machines à vapeur des plus perfectionnées, à forte pression, composées et avec condenseurs. Machines de toutes sortes pour moulins. Courroies et poulies. Chaudières de tous genres, en acier et en fer. Machines à vapeur et autres de toutes sortes toujours en magasin. Réparations exécutées sans retard.

W. T. BARTLEY & Cie,
Montréal.

Fonderie de l'Aigle

(*EAGLE FOUNDRY*)

GEORGE BRUSH,

14 et 34, rues King et Queen, Montreal

Fabricant d'engins à vapeur, bouilloires élévateurs, pompes à vapeur, scies circulaires, machines à broyer l'écorce, machines à faire du bardeau, toutes turbines appareils de tout genre, pour moulins arbres de couche, crochets et poulies, élévateurs pour entrepôts, fonctionnant à la main ou par force motrice artificielle, etc

Agent pour le régulateur des engins à vapeur de "Waterous" et des pompes centrifuges de "Head & Sisco." 7 a

LES LETTRES FUNERAIRES imprimées sous une demi-heure d'avis aux ateliers de "La Minerve," 212 et 214 rue Notre-Dame, coin de la rue Saint Gabriel.

Questions Domestiques

—"Il ne dépend que de vous que vous soyez malades quand vous avez les Amers de Houblon dont l'action est toujours efficace."

La femme la plus faible, le plus jeune enfant et l'invalide le plus souffrant peuvent se servir en toute sûreté des Amers de Houblon et en retirer un grand soulagement.

—Les vieillards dont la santé est chancelante par la suite de rhumatisme, de maladies des rognons ou d'une faiblesse quelconque, deviendront en quelque sorte des hommes nouveaux par l'usage des Amers de Houblon.

—Ma femme et ma fille ont été rendues à la santé par l'usage des Amers de Houblon et je les recommande à mes paroissiens.—*Un ministre méthodiste.*

Demandez à tout bon médecin si les amers de houblon ne sont pas le meilleur remède de famille qui existe.

—La fièvre malariale, la fièvre intermittentes et la biliosité disparaissent à l'approche des Amers de Houblon.

—"Ma mère a chassé tout-à-fait de son système la paralysie et la névralgie par l'usage des Amers de Houblon."—*El Oswego Sun.*

—Gardez vos rognons en état de santé par l'usage des amers de Houblon et ne craignez pas d'être malades.

—Les amers de houblon mêlés à l'eau glacée la rendent inoffensive, plus rafraîchissante et plus fortifiante.

—Les amers de houblon rendent la vigueur de la jeunesse aux personnes âgées et aux infirmes.

Coqueluche !

Rien n'est plus triste que de voir un enfant qui souffre de la coqueluche. Parfois la maladie empire de semaine en semaine et finit par être fatale. Le Baume de cerisier pulmonaire du Dr Wilson est un remède sur et agréable. Par son usage, l'enfant non-seulement sera délivré de suite de cette maladie, mais les parents n'auront plus ces angoisses qu'ils ressentent à chaque accès de toux, qui leur prouve que leur enfant souffre.

A part cet usage du **Baume de Cerisier Pulmonaire du Dr Wilson,** il est bon d'en avoir toujours

Une bouteille en mains pour les adultes qui peuvent s'en servir pour tous les cas de maladies des bronches ou de la gorge. Ils a guéri des malades abandonnés par les médecins. N'oubliez pas de vous en procurer une bouteille. Il vous économisera bien des piastres. Votre pharmacien en tient. Quand vous lui en demanderez, regardez le nom sur la bouteille. Comme d'autres bons articles, celui-ci est contrefait et imité.

Vendu partout 25 et 40 cents la bouteille.

J. W. BRAYLEY,

MONTREAL.

LAROSE---LINIMENT DE FAMILLE

Une guérison certaine pour: Rhumatisme, Mal de Reins, Névralgie, Mal de gorge Enflures, Brûlures, Engelures, Entorses, Cors, Mal de Dents, Mal d'Oreilles, Jointures roides.

Pour CHEVAUX et BESTIAUX

Une guérison certaine pour: Eparvin, Galls, Sweney, Gourmes, Crevasses, Egratignures, Jointures roides, et Blessures de toutes sortes.

En vente chez tous les pharmaciens,

H SUGDEN EVANS & Co,
Agents, Montréal.

LES PILULES DE CARTER POUR LE FOIE

GUERISSENT

Le mal de tête survient au bilieux, cependant les Petites Pilules de Carter pour le Foie sont aussi également bonnes pour le Constipation, guérissent si promptement les indigestions causées par [illegible]. Elles corrigent aussi vos désordres de l'estomac, stimulent le foie et régulent les intestins. Si elles [illegible] seulement [illegible] vaut

LE MAL

DE TETE

Elles soulagent encore inestimables pour ceux qui souffrent de cette maladie; mais heureusement que leur bonté ne s'arrête pas là, et ceux qui en [illegible] une fois usage trouveront ces petites pilules si précieuses dans tant de cas, qu'ils ne voudront plus s'en passer, mais après tout le mal de tête

NERVEUX

[illegible] on le catéchumène de tant d'existences que [illegible] ne sont que nous rentrons sur [illegible] guérissent toute que d'autres [illegible] Pilules de Carter pour le Foie sont très [illegible] Une ou deux sont [illegible] [illegible] [illegible]